

INDICATEURS ANNUELS DE PERFORMANCE ADMINISTRATIVE ¹

Questions soumises à tous les ministères et organismes à chaque année

COLLECTE DU 1^{ER} MAI AU 30 JUIN 2011 ²

Portant sur la période du 1^{er} avril 2010 au 31 mars 2011

La Financière agricole du Québec

QUESTION 0

Si vous rapportez pour une période différente, l'indiquer ici (année, mois, jour) du . . au . .

Indicateur 1	Taux ³ des ministères et organismes (MO) participant aux mécanismes de concertation gouvernementaux liés à la démarche de développement durable.
Cible	100 % des MO visés.
Mesure	Nombre de MO visés « ayant participé à au moins 2 activités ou rencontres » destinées à tous les MO – À une (1) seule activité dans le cas des MO ayant moins de 5 employés.
Compilation annuelle par le BCDD et calcul des taux (participation aux activités qu'il organise) <i>Les ministères et organismes n'ont pas à alimenter directement cet indicateur</i>	

QUESTION 1

POUR PERMETTRE AU BCDD DE CALCULER LES TAUX

Nombre total d'employés de votre organisation <i>Vos commentaires s'il y a lieu :</i>	2009-2010 : 679	2010-2011 : 675
Cochez si, selon vous, votre organisme n'est visé que pour ses <u>fonctions non juridictionnelles</u> <i>Vos commentaires s'il y a lieu :</i>	<input type="checkbox"/>	

Indicateur 2	Taux des MO participant aux activités incontournables.
Cible	100 % des MO visés de cinq employés et plus ⁴ (pour les activités incontournables 1 et 2) / Nombre de MO visés de 5 employés et plus pour l'activité incontournable 3.
Mesure	Nombre de MO visés « ayant amorcé ou réalisé au moins une action » à l'égard de chacune des 3 activités incontournables.
Compilation annuelle par le BCDD et calcul des taux (à partir des réponses des MO)	

QUESTION 2

ACTIONS À L'ÉGARD DES ACTIVITÉS INCONTOURNABLES

Avez-vous au moins une action <u>inscrite</u> dans votre Plan d'action à l'égard de :		
L'activité incontournable 1	OUI <input checked="" type="checkbox"/>	NON <input type="checkbox"/>
L'activité incontournable 2	OUI <input checked="" type="checkbox"/>	NON <input type="checkbox"/>
L'activité incontournable 3 <i>Vos commentaires s'il y a lieu : La Financière agricole n'ayant pas de lien avec les municipalités ou autres catégories d'acteurs mentionnées, sa contribution s'avérait sans valeur ajoutée à l'égard de l'activité incontournable 3.</i>	OUI <input type="checkbox"/>	NON <input checked="" type="checkbox"/>
Pour la période visée, avez-vous <u>débuté</u> ou <u>poursuivi</u> des gestes pour contribuer à :		
L'activité incontournable 1	OUI <input checked="" type="checkbox"/>	NON <input type="checkbox"/>
L'activité incontournable 2	OUI <input checked="" type="checkbox"/>	NON <input type="checkbox"/>
L'activité incontournable 3	OUI <input type="checkbox"/>	NON <input checked="" type="checkbox"/>

¹ Les informations demandées sont de nature administrative et peuvent être validées et transmises par le membre du CIDDD ou l'officier/officière en développement durable de l'organisme interrogé. Les informations demandées étant connues à l'avance et répétitives (annuellement), elles peuvent donc être documentées en permanence.

² Le formulaire automatisé de collecte qui vous sera transmis le 1^{er} mai 2011 sera partiellement complété à l'avance (les champs en **noir**) à partir des informations déjà disponibles dans la banque de données du BCDD. Vous devrez compléter les champs en **bleu**.

³ Si l'information le permet, pour cet indicateur, comme pour les autres indicateurs, l'information agrégée de toutes les réponses pourrait être ventilée en fonction de critères de distribution (distinction ministère et organisme / Taille (nombre d'employés) des ministères et organismes, etc.).

⁴ Pour alléger leur reddition de comptes, les petits organismes (0 à 4 employés), même si visés par les dispositions de la Loi, ne seront pas invités à transmettre leurs résultats relativement à plusieurs des activités comptabilisées.

Indicateur 3	Taux d'appropriation par les MO des outils d'aide à la décision et à l'analyse de projets.
Cible	100 % des MO visés.
Mesure	Nombre de MO « utilisant au moins 2 des outils » proposés (Guide d'élaboration d'un Plan d'action / Guide de prise en compte des principes / etc.) - 1 des outils pour les organismes de moins de 5 employés.
Compilation annuelle par le BCDD et calcul des taux (à partir des réponses des MO)	

QUESTION 3

UTILISATION DES OUTILS GOUVERNEMENTAUX D'AIDE À LA DÉCISION ET À L'ANALYSE DE PROJETS

Avez-vous utilisé formellement la démarche décrite au :

3.1 Guide d'élaboration d'un Plan d'action de développement durable <i>Vos commentaires s'il y a lieu :</i>	OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/> EN PARTIE <input type="checkbox"/> N/A <input checked="" type="checkbox"/>
3.2 Guide de prise en compte des principes de développement durable <i>Vos commentaires s'il y a lieu :</i>	OUI <input type="checkbox"/> NON <input checked="" type="checkbox"/>
3.3 Guide pour un financement responsable <i>Vos commentaires s'il y a lieu :</i>	OUI <input type="checkbox"/> NON <input checked="" type="checkbox"/> N/A <input type="checkbox"/>

À venir : question similaire pour d'autres outils gouvernementaux qui seront mis à la disposition des ministères et organismes.

N/A : ne s'applique pas.

Indicateur 4	(Activité incontournable 1) Taux du personnel des MO sensibilisé à la démarche de développement durable.
Cible	80 % d'ici 2011.
Mesure	Nombre d'employés « rejoins par au moins une activité de sensibilisation reconnue » admissible
Compilation annuelle par le BCDD et calcul des taux (à partir des réponses des MO)	

QUESTION 4

PERSONNEL SENSIBILISÉ À LA DÉMARCHE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Questions temporaires pour démontrer l'action généralisée dans la cohérence. Elles seront réévaluées au terme de l'exercice de mesure

Avez-vous mené une ou plusieurs des activités suivantes destinées expressément à la **sensibilisation**
1) à la démarche de développement durable, ou
2) sur votre Plan d'action de développement durable

4.1 Avez-vous <u>utilisé</u> auprès de votre personnel au moins deux outils <u>distincts</u> de sensibilisation à la démarche de développement durable ou aux engagements de votre Plan d'action (sous forme papier ou électronique : bulletin, chronique, vidéo, concours, ...) et répondant aux <u>critères de base</u> ? <i>Vos commentaires s'il y a lieu : Un sondage interne portant sur le développement durable a été réalisé en mars 2011 auquel plus de la moitié du personnel (360 employés) ont participé sur une base volontaire. Le taux de sensibilisation approximatif de l'organisation calculé à la suite de ce sondage est de 90,2 %. Ce résultat se compare à celui issu d'une enquête effectuée auprès de l'ensemble du personnel de l'administration publique par le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs. Le résultat global obtenu lors de cette enquête révèle un taux de sensibilisation des employés au développement durable de 90 %. Plusieurs gestes prévus au Plan de sensibilisation et de formation en matière de développement durable 2010-2011 ont été réalisés pour rejoindre le personnel de La Financière agricole:</i> - organisation d'activités dans le cadre de la Journée de l'environnement; - parution dans l'intranet de 9 articles de sensibilisation destinés au personnel; - présentation sur la démarche gouvernementale en développement durable et sur le Plan d'action de développement durable 2008-2013 auprès des nouveaux employés lors des deux journées d'accueil corporatif; - élaboration et mise en ligne d'un quiz sur le développement durable comportant 17 questions. 45 % des employés ont participé à ce quiz.	OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>
4.2 Avez-vous <u>tenu</u> au moins deux (une si vous avez moins de 50 employés) activités thématiques de sensibilisation de votre personnel à la démarche de développement durable ou aux engagements de votre Plan d'action (atelier de travail, forum de discussions, conférence, rencontre de direction, ...) d'une durée minimale d'une heure et répondant aux <u>critères de base</u> ? <i>Vos commentaires s'il y a lieu : En 2010-2011, les efforts ont été dirigés sur l'exercice de bonification du PADD à la suite des recommandations formulées par le Commissaire au développement durable en avril 2010. Cet exercice avait pour but d'améliorer la contribution de la FADQ à l'atteinte des objectifs gouvernementaux en matière de développement durable. Les travaux de bonification ont été réalisés à l'automne 2010. Les précisions finales ont été apportées au printemps 2011. Le résultat de cette bonification a été publié dans l'intranet de l'organisation en avril 2011. Quatre rencontres du Comité de travail sur le développement durable se sont tenues notamment sur ce sujet au cours de 2010-2011.</i>	OUI <input type="checkbox"/> NON <input checked="" type="checkbox"/>
4.3 Votre organisation a-t-elle <u>accueilli</u> des nouveaux employés ? OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/> Si oui, avez-vous tenu une <u>activité d'accueil</u> de votre nouveau personnel intégrant une section portant sur votre Plan d'action de développement durable ? <i>Vos commentaires s'il y a lieu : Une activité d'accueil des nouveaux employés s'est tenue le</i>	OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>

QUESTION 4

PERSONNEL SENSIBILISÉ À LA DÉMARCHE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

13 octobre 2010 et une présentation sur le développement durable a eu lieu.	
Indicateur 5	(Activité incontournable 1) Taux du personnel des MO ayant acquis une connaissance suffisante de la démarche de développement durable pour la prendre en compte dans leurs activités régulières.
Cible	50 % des personnels ciblés de l'administration publique (2013).
Mesure	Pourcentage des personnels ciblés « ayant participé à une formation » destinée à leur permettre d'acquérir une connaissance suffisante de la démarche de développement durable et de la prise en compte des principes de développement durable.

QUESTION 5

PERSONNEL AYANT PARTICIPÉ À UNE ACTIVITÉ DE FORMATION TRAITANT DE LA DÉMARCHE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE ET LA PRISE EN COMPTE DES PRINCIPES DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

<p>5.1 Avez-vous tenu ou votre personnel a-t-il suivi une formation traitant de la démarche gouvernementale de développement durable et la prise en compte des principes de développement durable à des personnels ciblés ?</p> <p>- 1^{er} juin 2010 : Formation du BCDD sur les principes de développement durable auprès du Comité de travail sur le développement durable de la FADQ d'une durée de 3 heures (11 personnes y ont participé)</p> <p>- 27 janvier 2011 : Comité interministériel de développement durable (CIDD) – Séance de formation sur la prise en compte des principes de DD par le BCDD (1 personne y a participé, laquelle fait aussi partie du comité mentionné précédemment)</p> <p>Si oui, quelle est la proportion des <u>personnels ciblés</u> de votre organisation qui a suivi des sessions de formation ⁵</p> <ul style="list-style-type: none"> - Nombre de personnes ciblées : 11 personnes - du 1^{er} janvier 2008 au 31 mars 2010 _____ % <input checked="" type="checkbox"/> N/D - du 1^{er} avril 2010 au 31 mars 2011 _____ 1,6 % 	<p>OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/></p>
--	---

AUTRES FORMATIONS

<p>5.2 Avez-vous tenu ou votre personnel a-t-il suivi une formation sur les acquisitions écoresponsables ?</p> <p><i>Vos commentaires s'il y a lieu :</i> - Journée d'information et d'échanges sur la conception d'imprimés plus respectueux de l'environnement donnée par le MDDEP le 16 mars 2011</p> <p>- Formation donnée par Éco Entreprise Québec (EEQ) portant sur leur tarification 2009 le 3 novembre 2010.</p>	<p>OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/></p>
<p>5.3 Avez-vous tenu ou votre personnel a-t-il suivi une formation sur les événements écoresponsables ?</p> <p><i>Vos commentaires s'il y a lieu :</i></p>	<p>OUI <input type="checkbox"/> NON <input checked="" type="checkbox"/></p>
<p>5.4 Avez-vous participé à une formation sur l'élaboration d'un Système ou d'un Cadre de gestion environnementale organisée par le BCDD?</p> <p><i>Vos commentaires s'il y a lieu :</i> Le personnel de la FADQ n'a pas participé à de telle formation en 2010-2011, mais une personne a assisté à une séance du BCDD sur ce sujet en 2009-2010. Bien que cela ne fasse pas partie de notre PADD 2008-2013, la FADQ évaluera la pertinence de réaliser un cadre de gestion environnementale.</p>	<p>OUI <input type="checkbox"/> NON <input checked="" type="checkbox"/></p>

Indicateur 6	Taux des MO ayant intégré leurs bilans de développement durable dans leurs rapports annuels.
Cible	100 % des MO visés.
Mesure	Nombre des MO ayant inscrit une section distincte sur la démarche de développement durable dans leur rapport annuel de gestion ou d'activité.
Compilation annuelle par le BCDD et calcul des taux (à partir des réponses des MO).	

QUESTION 6

SECTION SUR LA DÉMARCHE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DANS VOTRE RAPPORT ANNUEL

Période couverte par votre dernier rapport annuel de gestion ou d'activité publié au plus tard le 31 mars 2011	du 2009-04-01 au 2010-03-31
Présence d'une section distincte sur la démarche de développement durable dans ce dernier rapport annuel de gestion ou d'activité	OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>

Indicateur 7	(Activité incontournable 2) Taux des MO ayant adopté un cadre ou un système de gestion environnementale.
Cible	50 % des MO visés d'ici 2011.
Mesure	Nombre de MO ayant adopté un cadre ou un système de gestion environnementale.
Compilation annuelle par le BCDD et calcul des taux (à partir des réponses des MO).	

⁵ Le pourcentage final des employés formés des personnels ciblés sera établi à partir des effectifs de votre personnel en mars 2013.

QUESTION 7

SYSTÈME OU CADRE DE GESTION ENVIRONNEMENTALE

7.1 Vous aviez comme **objectif** d'adopter :

- un système
- un cadre
- des gestes ponctuels

Vos commentaires s'il y a lieu : Bien que cela ne fasse pas partie de notre PADD 2008-2013, la FADQ évaluera la pertinence de réaliser un cadre de gestion environnementale.

Six mesures, activités ou pratiques ponctuelles ont été réalisées, soit :

- acquisition d'un véhicule hybride en novembre 2010 au siège social de La Financière agricole;
- achat de papier fait à partir de fibres recyclées à 100 % pour les imprimantes et les photocopieurs du siège social;
- ajout d'une exigence pour tous les contrats avec les imprimeurs spécifiant que le papier doit contenir de la fibre recyclée;
- utilisation, dans la majorité des achats, du portail d'approvisionnement du Centre de services partagés du Québec, lequel est muni d'une politique écoresponsable;
- intégration des pratiques responsables dans la gestion des événements (recours à des traiteurs écoresponsables et se situant à proximité du lieu de l'événement);
- efforts afin de réduire le nombre de pages imprimées pour les présentations lors des journées d'accueil et des formations corporatives (économie de plus de 720 pages lors des journées d'accueil des nouveaux employés et de plus 80 000 pages pour la formation corporative).

7.2 Avez-vous adopté un système ou un cadre de gestion environnementale avant le 01 avril 2011 ?	OUI <input type="checkbox"/>	NON <input checked="" type="checkbox"/>
7.3 Avez-vous débuté la mise en œuvre d'un système ou d'un cadre ?	OUI <input type="checkbox"/>	NON <input checked="" type="checkbox"/>
7.4 Dans le cas où il s'agit seulement de la réalisation de gestes ponctuels, avez-vous débuté leur application ?	OUI <input checked="" type="checkbox"/>	NON <input type="checkbox"/>

Indicateur 8	(Activité incontournable 2) Taux des MO contribuant à l'atteinte des objectifs environnementaux nationaux.
Cible	100 % des MO visés de 5 employés et plus.
Mesure	Nombre de MO ayant mis en place au moins 4 des « gestes identifiés ci-après dans la Question 8 » requis pour atteindre les objectifs environnementaux nationaux (Politiques ou stratégies sur les matières résiduelles, la consommation d'eau, la consommation énergétique, l'émission de substances ou de GES, l'utilisation du transport collectif).
Compilation annuelle par le BCDD et calcul des taux (à partir des réponses des MO).	

QUESTION 8

CONTRIBUTION À L'ATTEINTE DES OBJECTIFS ENVIRONNEMENTAUX NATIONAUX⁶

*Questions temporaires pour démontrer l'action généralisée dans la cohérence.
Elles seront réévaluées au terme de l'exercice de mesure*

8.1 Avez-vous rendu disponible (ou utilisé) des installations pour vidéoconférence accessibles à une majorité du personnel concerné ?	OUI <input checked="" type="checkbox"/>	NON <input type="checkbox"/>	N/A <input type="checkbox"/>
<i>Vos commentaires s'il y a lieu :</i> Douze salles de visioconférence sont disponibles pour les employés de l'organisation. Ces installations permettent de rejoindre plus de 50 % du personnel qui a à se déplacer dans le cadre de ses activités régulières. Une analyse technique concernant l'utilisation de la vidéoconférence de personnes à personne est en cours de réalisation.			
8.2 Avez-vous mis en œuvre des mesures de réduction de consommation de carburant et d'émissions de gaz à effet de serre dans le domaine du transport ? (voir fiche technique 1)	OUI <input checked="" type="checkbox"/>	NON <input type="checkbox"/>	
<i>Vos commentaires s'il y a lieu :</i> Les kilomètres parcourus en 2010-2011 par les employés ont diminué de 16 % par rapport à notre année de référence. L'année de référence correspond à l'exercice 2008-2009 pour les kilomètres parcourus par les véhicules des employés et à l'exercice 2009-2010 pour les kilomètres parcourus par les véhicules corporatifs. Les kilomètres parcourus par les véhicules corporatifs n'étaient pas disponibles en 2008-2009. Un véhicule hybride a acquis en 2010-2011 (un Ford Escape Hybrid au siège social) pour un total de 3 véhicules hybrides sur un total de 12 véhicules corporatifs.			
8.3 Votre organisation est-elle propriétaire ou loue-t-elle à long terme un ou des véhicules automobiles légers ? (si oui, répondez à la question suivante)	OUI <input checked="" type="checkbox"/>	NON <input type="checkbox"/>	
<i>Vos commentaires s'il y a lieu :</i> Avez-vous mis en place et appliqué un mécanisme de mesure de la consommation de carburant et des distances parcourues ? (voir fiche technique 2)	OUI <input checked="" type="checkbox"/>	NON <input type="checkbox"/>	
<i>Vos commentaires s'il y a lieu :</i> En 2010-2011, la compilation des données de consommation de carburant a été réalisée annuellement. Toutefois, il est prévu qu'en 2011-2012, ces données soient compilées trimestriellement. Les données sur le nombre de litres et de kilomètres sont compilées pour chacun des véhicules corporatifs, de même que celles relatives aux kilomètres parcourus par les véhicules des employés à des fins professionnelles.			

⁶ Bien lire les listes de contrôle des fiches techniques.

<p>8.4 Avez-vous réalisé des activités de sensibilisation aux économies d'énergie au bureau ? (voir fiche technique 3)</p> <p><i>Vos commentaires s'il y a lieu :</i> Un bulletin d'information sur l'obtention de la certification BOMA Best et des efforts inhérents à l'atteinte de cette certification, notamment ceux concernant la réduction d'énergie, ont été réalisés. Un quiz a été proposé à l'ensemble des employés, lequel s'affichait directement sur la page d'accueil de l'intranet. Parmi les 17 questions posées lors de cette campagne, une portait sur l'économie d'énergie au bureau.</p> <p>De plus, en 2010-2011 les écrans tubes ont été remplacés à 100 % par des écrans plats et 24 serveurs virtuels se sont ajoutés pour un total de 76. Une analyse de faisabilité concernant les solutions de formation en ligne et leur utilisation est en cours de réalisation.</p> <p>Les activités suivantes ont également été réalisées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - réduction de 75 % des annuaires téléphoniques commandés pour le siège social; - réduction de la quantité de copies imprimées du rapport annuel. Le nombre de copies est passé de 800 (2008-2009) à 300 (2009-2010). La quantité de copies imprimées pour l'édition 2010-2011 est de 250; - ajout d'un conteneur de recyclage; - rappel effectué en janvier 2011 à l'ensemble des gestionnaires de La Financière agricole sur les bonnes pratiques relatives aux frais de voyage et de déplacement; - promotion de l'adhésion à « Mon espace » et au bulletin de paie en ligne dans le cahier d'accueil des nouveaux employés; - articles de sensibilisation portant notamment sur les économies d'énergie au bureau. 	<p>OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/></p>
<p>8.5 Au moins 60 % de votre personnel a-t-il accès à un système de récupération multimatériaux (papier/carton, verre, métal, plastique) ?</p> <p><i>Vos commentaires s'il y a lieu :</i></p>	<p>OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/></p>
<p>8.6 Avez-vous mené des activités de sensibilisation visant la réduction de la consommation d'eau potable embouteillée au bureau ? (voir fiche technique 4)</p> <p><i>Vos commentaires s'il y a lieu :</i> La FADQ ne fournit pas d'eau potable embouteillée aux employés et elle met à la disposition des employés des fontaines utilisant l'eau du robinet.</p>	<p>OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/> N/A <input checked="" type="checkbox"/></p>
<p>8.7 Avez-vous des directives ou des processus d'automatisation de l'impression recto verso pour la majorité de vos équipements ?</p> <p><i>Vos commentaires s'il y a lieu :</i></p>	<p>OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/></p>
<p>8.8 Avez-vous adopté ou appliqué des règles de gestion des biens excédentaires privilégiant notamment le réemploi (mobilier, cartouches d'imprimantes, fournitures, espaces réservés, ...) ? (voir fiche technique 5)</p> <p><i>Vos commentaires s'il y a lieu :</i> Le mobilier excédentaire est envoyé au surplus du gouvernement, à des organismes communautaires ou des écoles. Les ateliers de l'établissement de détention du Québec sont sollicités pour la réparation de nos cloisons ou la coupe de nos bureaux suite à des évaluations ergonomiques. Lors de la disposition de l'équipement informatique, des lots sont formés qui sont ensuite vendus à des revendeurs. Les cellulaires et les Blackberry sont récupérés par Mira.</p>	<p>OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/></p>

Indicateur 9	(Activité incontournable 2) Taux des MO contribuant à l'adoption de pratiques d'acquisition écoresponsables.
Cible	100 % des MO visés de 5 employés et plus.
Mesure	Nombre de MO ayant mis en place au moins 3 des « gestes identifiés ci-après dans la Question 9 » requis pour démontrer l'adoption de pratiques d'acquisition écoresponsables.
Compilation annuelle par le BCDD et calcul des taux (à partir des réponses des MO).	

QUESTION 9	ADOPTION DE PRATIQUES D'ACQUISITION ÉCORESPONSABLES ⁷
<i>Questions temporaires pour démontrer l'action généralisée dans la cohérence. Elles seront réévaluées au terme du premier exercice de mesure</i>	
<p>9.1 Avez-vous acheté au moins 80 % de papiers et de cartons recyclés contenant des fibres post-consommation pour chacune des catégories suivantes ? (voir fiche technique 6)</p> <p><i>Vos commentaires s'il y a lieu :</i></p> <p>PAPIERS FINS</p> <ul style="list-style-type: none"> - Papier photocopieur : 100 % recyclé - Papier couleur : CSPQ - Papeterie à en-tête : CSPQ - Papeterie exécutive : CSPQ - Blocs notes à en-tête : CSPQ - Carte professionnel : Impression à la FADQ avec du carton recyclé. - Pochette de presse : CSPQ - Enveloppe blanches : Aucune à la FADQ <p>FOURNITURES DE BUREAU Tous les achats pour ces items ont été faits auprès du CSPQ.</p> <p>PAPIERS SANITAIRES Ces papiers sont fournis par le propriétaire de l'immeuble et ils sont 100 % recyclés.</p> <p>CARTONS D'EMBALLAGE Toutes nos boîtes d'emballage sont achetées auprès du CSPQ.</p>	<p>PAPIERS FINS : OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/></p> <p>FOURNITURES DE BUREAU : OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/></p> <p>PAPIERS SANITAIRES : OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/> N/A <input checked="" type="checkbox"/></p> <p>CARTONS D'EMBALLAGE : OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/> N/A <input type="checkbox"/></p>

⁷ Bien lire les listes de contrôle des fiches techniques.

QUESTION 9

ADOPTION DE PRATIQUES D'ACQUISITION ÉCORESPONSABLES⁷

<p>9.2 Avez-vous requis l'utilisation de papiers recyclés contenant des fibres post-consommation dans au moins 50 % de vos contrats d'impression ? (voir fiche technique 6)</p> <p><i>Vos commentaires s'il y a lieu : La FADQ n'utilise que du papier fait de fibre recyclée à 60 % et plus dans 100 % de ses contrats d'impression.</i></p>	<p>OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/></p>
<p>9.3 Avez-vous acheté ou possédez-vous, dans une proportion d'au moins 80 %, des micro-ordinateurs (de table, portables) et des écrans répondant aux critères EPEAT ? (voir fiche technique 7)</p> <p><i>Vos commentaires s'il y a lieu : Les ordinateurs Ciara (263) que nous avons acheté cette année sont certifiés EPEAT Gold. Les portables Lenovo (17) achetés cette année sont aussi certifiés EPEAT Gold. Les moniteurs Philips model 19B1 sont certifié EPEAT Silver. Les autres ne sont pas classés (20/66). Total des appareils: 300/346 =87 %</i></p>	<p>OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/></p>
<p>9.4 Votre organisation est-elle propriétaire ou louez-vous à long terme un ou des véhicules automobiles légers ? (si oui, répondez à la question suivante)</p> <p>OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/></p> <p><i>Vos commentaires s'il y a lieu : Si vous avez envisagé acquérir un ou des véhicules légers, avez-vous utilisé le questionnaire d'évaluation et d'approbation proposé et avez-vous documenté les résultats de ces utilisations ? (voir fiche technique 8)</i></p> <p><i>Vos commentaires s'il y a lieu : En 2010-2011, nous avons utilisé deux fois le questionnaire :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • pour le siège social : un Chevrolet Uplander 7 passagers a été changé pour un Ford Escape hybride. • pour le Centre de services de St-Georges : un Dodge Caravan 2001 7 passagers 6 cylindres a été changé pour un Honda CR-V 2006 4 cylindres. 	<p>OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/> N/A <input type="checkbox"/></p>
<p>9.5 Avez-vous intégré des dispositions environnementales ou écoresponsables à certains de vos contrats d'approvisionnement en biens et services (par exemple : réaménagements, déménagements, gestion d'immeubles, produits d'entretien, acquisition de mobilier, ...) ? (voir fiche technique 9)</p> <p><i>Vos commentaires s'il y a lieu : Cet intitulé ne s'applique pas à notre organisation, sauf pour des travaux de construction ou de rénovation majeurs, et de tels travaux n'ont pas eu lieu au cours de l'année. Des dispositions environnementales ou écoresponsables seront intégrées aux contrats d'approvisionnement lorsque la situation se présentera.</i></p> <p>Toutefois, il est intéressant de souligner que depuis la mise en place de sa politique d'acquisition et de disposition écoresponsables en septembre 2009, La Financière agricole du Québec :</p> <ul style="list-style-type: none"> - offre aux employés un choix limité d'articles de bureaux faits de matières recyclées tels : stylos, ciseaux, chemises de classement, chemises suspendues, pochettes de classement, boîtes à documents, enveloppes matelassées, etc. - a installé de filtres sur les fontaines à eau en remplacement des bouteilles de 18 litres; - a acquis des verres en carton pour remplacer les verres de styromousse. 	<p>OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/> N/A <input checked="" type="checkbox"/></p>
<p>9.6 Avez-vous acquis, après évaluation de vos besoins, des imprimantes moins dommageables pour l'environnement ? (voir fiche technique 10)</p> <p><i>Vos commentaires s'il y a lieu : Une seule imprimante au cours de l'année budgétaire et elle possédait les caractéristiques suivantes :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - certification Energy Star; - certification ISO 19752 (pour les cartouches d'impression d'origine et compatibles); - fonction recto verso; - mode d'arrêt automatique; - ISO 9001 : 2000; - certification ISO 14 001 Exigences relatives à un système de gestion environnementale. 	<p>OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/> N/A <input type="checkbox"/></p>
<p>9.7 Avez-vous acheté des cartouches d'impression au laser réusinées et avez-vous une procédure pour retourner les produits défectueux ? (voir fiche technique 11)</p> <p><i>Vos commentaires s'il y a lieu : Un personne responsable des achats a été désignée. Un système de retour des cartouches vides et défectueuses a été mis en place. Les cartouches vides sont retournées au fabricant et les cartouches défectueuses sont retournées au fournisseur ou au fabricant. Toutefois, la FADQ n'a pas acheté de cartouches d'impression au laser réusinées en 2010-2011, car l'utilisation de celles-ci en 2009-2010 a mis en évidence un taux élevé de défectuosité.</i></p>	<p>OUI <input type="checkbox"/> NON <input checked="" type="checkbox"/></p>

Indicateur 10	Nombre et distribution de MO ayant réalisé des actions relatives aux objectifs gouvernementaux et nombre d'actions.
Cible	Non applicable.
Mesure	Nombre de MO ayant inscrit, débuté, poursuivi, complété ou retiré des actions à l'égard de chacun des 29 objectifs gouvernementaux et identification (libellé, cible, indicateur, statut) de chaque action.
Compilation annuelle sous forme d'une distribution par le BCDD (à partir des réponses des MO).	

QUESTION 10**RÉALISATION D'ACTIONS À L'ÉGARD DE CHACUN
DES OBJECTIFS GOUVERNEMENTAUX**

Pour chacun des objectifs (parmi les 29) gouvernementaux

Indiquez le libellé, la cible et l'indicateur pour chacune des actions de votre Plan d'action de développement durable.

Pour chacune de ces actions, précisez si, au cours de la période examinée, vous l'avez non débutée, débutée, poursuivie, complétée ou retirée.

TABLEAU À COMPLÉTER POUR CHACUNE DES ACTIONS DE VOTRE PLAN D'ACTION DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Il est à noter qu'à la suite des recommandations formulées par le Commissaire au développement durable en avril 2010, la Financière agricole du Québec (FADQ) a apporté certaines bonifications à son Plan d'action de développement durable 2008-2013 (PADD). Cet exercice avait pour but d'améliorer la contribution de la FADQ à l'atteinte des objectifs gouvernementaux en matière de développement durable.

Des précisions ont notamment été apportées à plusieurs actions de même qu'aux indicateurs et cibles. Ces précisions sont insérées aux rubriques actions, indicateurs ou cibles ci-dessous. Celles-ci seront considérées pour les indicateurs annuels de performance administrative subséquents. De plus, l'action 16 b a été ajoutée en 2011 au PADD et l'action 15 a été scindée en deux volets.

Par ailleurs, les actions 13, 26 et 30 du PADD font également l'objet d'un suivi dans le Plan stratégiques 2009-2012 et par le fait même dans le Plan d'exploitation 2010-2011. Ainsi, l'action 13 se poursuit dans le Plan d'exploitation 2010-2011 au niveau des objectifs 3.2.1 (Poursuivre le développement de la prestation électronique de services) et 4.1.4 (Réviser et optimiser les processus opérationnels et administratifs). L'action 26 se poursuit dans le Plan d'exploitation 2010-2011 au niveau de l'objectif 1.2.4. (Statuer sur l'ajout d'une nouvelle protection en assurance production couvrant la mortalité animale). L'action 30 se poursuit dans le Plan d'exploitation 2010-2011 au niveau de l'objectif 2.2.3 (Valoriser les succès et le dynamisme des producteurs et productrices agricoles).

Finalement, les actions 8, 12, 18, 19, 20, 21, 22, 29, 31, sont maintenant complétées. L'action 14, quant à elle, a été abandonnée en avril 2009 étant donné l'implantation prévue de SAGIR pour la phase relative aux ressources humaines.

N° Objectif gouvernemental : 1**N° et libellé de l'action du Plan d'action de développement durable de La Financière agricole du Québec :****01 Mettre en œuvre des activités contribuant à la réalisation du Plan gouvernemental de sensibilisation et de formation des différentes catégories de personnel de l'administration publique.**

Action non débutée <input type="checkbox"/>	Action débutée <input type="checkbox"/>	Action poursuivie <input checked="" type="checkbox"/>	Action complétée <input type="checkbox"/> (Complétez la question 11)	Action retirée <input type="checkbox"/>
Indicateur(s) : Taux d'employés joints par les activités de sensibilisation au développement durable, dont le taux de ceux ayant acquis une connaissance suffisante de la démarche de développement durable pour la prendre en compte dans leurs activités régulières.				
Cible(s) : Joindre 80 % des membres du personnel d'ici 2011 et s'assurer que 50 % du personnel ciblé a acquis une connaissance suffisante de la démarche de développement durable pour la prendre en considération dans leurs activités régulières.				
<small>Au 31 mars 2009, cette cible se lisait comme suit : Joindre 80 % des membres du personnel d'ici 2011 et s'assurer que 50 % d'entre eux ont une connaissance suffisante de la démarche de développement durable pour la prendre en considération dans leurs activités régulières.</small>				
Résultats au 31 mars 2011 : Un sondage interne portant sur le développement durable a été réalisé en mars 2011 auquel plus de la moitié du personnel (360 employés) ont participé sur une base volontaire. Le taux de sensibilisation approximatif de l'organisation calculé à la suite de ce sondage est de 90,2 %. Ce résultat se compare à celui issu d'une enquête effectuée auprès de l'ensemble du personnel de l'administration publique par le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs. Le résultat global obtenu lors de cette enquête révèle un taux de sensibilisation des employés au développement durable de 90%.				
Plusieurs gestes prévus au Plan de sensibilisation et de formation en matière de développement durable 2010-2011 ont été réalisés pour rejoindre le personnel de La Financière agricole :				
<ul style="list-style-type: none"> - organisation d'activités dans le cadre de la Journée de l'environnement; - parution sur l'intranet de 9 articles de sensibilisation destinés au personnel; - présentation sur la démarche gouvernementale en développement durable et sur le Plan d'action de développement durable 2008-2013 auprès des nouveaux employés lors des deux journées d'accueil corporatif; - élaboration et mise en ligne d'un quiz sur le développement durable comportant 17 questions. 45 % des employés ont participé à ce quiz. 				

N° et libellé de l'action du Plan d'action de développement durable de La Financière agricole du Québec :

02 Informer et sensibiliser la clientèle et les partenaires sur nos engagements et mesures en matière de développement durable.

Action non débutée <input type="checkbox"/>	Action débutée <input type="checkbox"/>	Action poursuivie <input checked="" type="checkbox"/>	Action complétée <input type="checkbox"/> (Complétez la question 11)	Action retirée <input type="checkbox"/>
Indicateur(s) : Nombre d'activités réalisées ou d'outils conçus annuellement.				
Cible(s) : Quatre activités ou outils réalisés chaque année.				
<i>Résultats au 31 mars 2011 : 4 activités ou outils :</i>				
<ul style="list-style-type: none"> - un logo promotionnel sur le dossier en ligne a été créé et apposé sur les enveloppes de La Financière agricole destinées à la clientèle externe ; - une évaluation de la section « Écoconditionnalité » du dossier en ligne effectuée dans le cadre d'un sondage sur la satisfaction de la clientèle à l'égard de la prestation électronique de services; - une page Web « Bilan de phosphore » a été ajoutée dans la section « Développement durable » du site internet ; - un article sur le bilan de phosphore a été diffusé par l'entremise du bulletin électronique FADQ <i>Nouvelles</i> en janvier 2011. 				

N° Objectif gouvernemental : 2

N° et libellé de l'action du Plan d'action de développement durable de La Financière agricole du Québec :

03 Préciser les sommes versées annuellement relatives aux programmes de financement, d'assurance et de protection du revenu de la Financière agricole

Au 31 mars 2009, cette action se lisait comme suit : Préciser l'aide versée annuellement, par secteur de production et par centre de services, relatives aux mesures de soutien du revenu des programmes de la Financière agricole.

Action non débutée <input type="checkbox"/>	Action débutée <input type="checkbox"/>	Action poursuivie <input checked="" type="checkbox"/>	Action complétée <input type="checkbox"/> (Complétez la question 11)	Action retirée <input type="checkbox"/>
Indicateur(s) : État d'avancement des rapports statistiques sur l'aide versée annuellement.				
Cible(s) : Diffusion des rapports statistiques (100 %) d'ici 2010.				
<i>Résultats au 31 mars 2011 : La cible a été atteinte à 100 %. Les rapports statistiques précisant les sommes versées annuellement aux programmes de financement, d'assurance et de protection du revenu de La Financière agricole sont disponibles sur le site Internet. Un geste supplémentaire est prévu pour 2011-2012.</i>				

N° Objectif gouvernemental : 3

N° et libellé de l'action du Plan d'action de développement durable de La Financière agricole du Québec :

04 Informer le personnel de l'existence des bonnes pratiques et des nouvelles technologies contribuant au développement durable.

Au 31 mars 2009, cette action se lisait comme suit : Informer les conseillers de l'existence des programmes de soutien en recherche et développement touchant les bonnes pratiques et les nouvelles technologies contribuant au développement durable.

Action non débutée <input type="checkbox"/>	Action débutée <input type="checkbox"/>	Action poursuivie <input checked="" type="checkbox"/>	Action complétée <input type="checkbox"/> (Complétez la question 11)	Action retirée <input type="checkbox"/>
Indicateur(s) : Nombre d'activités réalisées annuellement.				
Cible(s) : Quatre activités par année à compter de 2009.				
<i>Résultats au 31 mars 2011 : Sept activités :</i>				
<ul style="list-style-type: none"> - informer le personnel de la disponibilité d'une nouvelle édition du Guide de référence en fertilisation publié par le Centre de référence en agriculture et agroalimentaire du Québec (CRAAQ); - informer le personnel de la modification apportée au Règlement sur la culture des pommes de terre adoptée dans le cadre de la Loi sur la protection sanitaire des cultures au regard de l'utilisation de semences certifiées suivant la Loi sur les semences; - informer le personnel des modifications apportées au REA par le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs relatives au dépôt annuel du bilan de phosphore conforme; - participation du personnel au colloque annuel du Centre de référence en agriculture et agroalimentaire du Québec sur les perspectives agricoles et agroalimentaires portant notamment sur: la bioéconomie; la valorisation de la biomasse agricole; des scénarios et défis pour un développement durable; et les impacts des changements climatiques; - participation du personnel aux journées sur l'Innovation et le progrès en agroalimentaire au Centre-du-Québec (INPACQ) où sont véhiculées des informations de pointe sur les dernières innovations et les récents progrès du domaine agricole et agroalimentaire; - participation du personnel au colloque géomatique et agriculture de précision du Centre de référence en agriculture et agroalimentaire du Québec dont le thème était : « Appliquer la géomatique agricole pour mieux gérer la variabilité des sols et des cultures »; - participation du personnel aux conférences de l'Ordre des agronomes du Québec dans le cadre du congrès annuel tenu en juin 2010. Les sujets abordés étaient : la télédétection, les biotechnologies, la sécurité alimentaire, la géomatique, la climatologie, etc. 				

N° et libellé de l'action du Plan d'action de développement durable de La Financière agricole du Québec :
05 Étendre l'application de l'approche par dérivés climatiques à d'autres productions au collectif.

Action non débutée <input checked="" type="checkbox"/>	Action débutée <input type="checkbox"/>	Action poursuivie <input type="checkbox"/>	Action complétée <input type="checkbox"/> (Complétez la question 11)	Action retirée <input type="checkbox"/>
Indicateur(s) :	Taux d'avancement de la mise en œuvre de l'approche pour le maïs et les céréales ainsi que le soya.			
Cible(s) :	Maïs : 100 % en 2012 Céréales et soya : 100 % en 2013 Au 31 mars 2009, ces cibles se lisaient comme suit : Maïs et céréales : 100 % en 2011; soya : 100 % en 2012.			
<i>Résultats au 31 mars 2011 :</i> Le projet est reporté à 2012 pour le maïs et à 2013 pour le soya et les céréales. Pour le maïs, une planification des activités a été produite et l'analyse préliminaire est en cours notamment pour tester l'efficacité de différentes approches de modélisation mathématique basées sur les dérivés climatiques.				

N° et libellé de l'action du Plan d'action de développement durable de La Financière agricole du Québec :
06 Étendre l'utilisation de la géomatique.

Au 31 mars 2009, cette action se lisait comme suit : Évaluer l'opportunité d'étendre l'application de la géomatique.

Action non débutée <input type="checkbox"/>	Action débutée <input checked="" type="checkbox"/>	Action poursuivie <input type="checkbox"/>	Action complétée <input type="checkbox"/> (Complétez la question 11)	Action retirée <input type="checkbox"/>
Indicateur(s) :	Nombre d'applications géomatiques déployées Au 31 mars 2009, cet indicateur se lisait comme suit : Nombre d'applications géomatiques déployées annuellement à compter de 2009-2010			
Cible(s) :	Déployer une nouvelle application d'ici mars 2013 Au 31 mars 2009, cette cible se lisait comme suit : Une nouvelle application chaque année à compter de 2009-2010.			
<i>Résultats au 31 mars 2011 :</i> En préparation du développement d'une nouvelle application géomatique, des travaux ont été entrepris afin de simplifier l'accès aux informations géographiques.				

N° et libellé de l'action du Plan d'action de développement durable de La Financière agricole du Québec :
07 Poursuivre la recherche en matière de télédétection.

Action non débutée <input type="checkbox"/>	Action débutée <input type="checkbox"/>	Action poursuivie <input checked="" type="checkbox"/>	Action complétée <input type="checkbox"/> (Complétez la question 11)	Action retirée <input type="checkbox"/>
Indicateur(s) :	Nombre de projets de recherche réalisés annuellement.			
Cible(s) :	Un projet de recherche réalisé chaque année (avec ou sans collaborateur).			
<i>Résultats au 31 mars 2011 :</i> Un projet d'estimation du rendement des cultures à l'aide de la télédétection a été réalisé. Il a permis de produire des cartes d'indice de végétation pour la saison 2010 dans les cultures suivantes: maïs, orge, avoine et blé.				

N° Objectif gouvernemental : 4

N° et libellé de l'action du Plan d'action de développement durable de La Financière agricole du Québec :
08 Revoir l'offre de services en santé au personnel.

Votre libellé officiel est plutôt le suivant :				
Action non débutée <input type="checkbox"/>	Action débutée <input type="checkbox"/>	Action poursuivie <input type="checkbox"/>	Action complétée <input checked="" type="checkbox"/> (Complétez la question 11)	Action retirée <input type="checkbox"/>
Indicateur(s) :	Taux de réalisation de la mise en place du programme bonifié d'ici mars 2009.			
Cible(s) :	100 % d'ici mars 2009.			
<i>Vos commentaires s'il y a lieu :</i> Cette action est terminée dans le Plan d'action de développement durable 2008-2013. Toutefois, elle se poursuit dans le Plan d'exploitation 2010-2011 au niveau de l'objectif 4.2.2 Améliorer la mobilisation des employés.				

N° Objectif gouvernemental : 6

N° et libellé de l'action du Plan d'action de développement durable de La Financière agricole du Québec :

09 Mettre en œuvre des pratiques et des activités contribuant aux dispositions de la politique pour un gouvernement écoresponsable.

Action non débutée <input type="checkbox"/>	Action débutée <input type="checkbox"/>	Action poursuivie <input checked="" type="checkbox"/>	Action complétée <input type="checkbox"/> (Complétez la question 11)	Action retirée <input type="checkbox"/>
Indicateur(s) : Nombre de mesures contribuant à la mise en œuvre de pratiques d'acquisition écoresponsable Au 31 mars 2009, cet indicateur se lisait comme suit : État d'avancement des mesures contribuant à l'atteinte des objectifs nationaux de gestion environnementale et de la mise en œuvre de pratiques d'acquisition écoresponsable.				
Cible(s) : 3 mesures, activités ou pratiques d'acquisition écoresponsable Au 31 mars 2009, cette cible se lisait comme suit : Nombre de mesures, d'activités ou de pratiques d'acquisition écoresponsable (selon les cibles établies par la Politique d'acquisition et de disposition écoresponsables de La Financière agricole).				
<i>Résultats au 31 mars 2011</i> : Six mesures, activités ou pratiques d'acquisition écoresponsables ont été réalisées. <ul style="list-style-type: none"> - Acquisition d'un véhicule hybride en novembre 2010 au siège social de La Financière agricole - Achat de papier fait à partir de fibres recyclées à 100 % pour les imprimantes et les photocopieurs du siège social - Ajout d'une exigence pour tous les contrats avec les imprimeurs spécifiant que le papier doit contenir de la fibre recyclée - Utilisation, dans la majorité des achats, du portail d'approvisionnement du Centre de services partagés du Québec, lequel est muni d'une politique écoresponsable - Intégration des pratiques responsables dans la gestion des événements (recours à des traiteurs écoresponsables et se situant à proximité du lieu de l'événement) - Efforts afin de réduire le nombre de pages imprimées pour les présentations lors des journées d'accueil et des formations corporatives. 				

N° Objectif gouvernemental : 7

N° et libellé de l'action du Plan d'action de développement durable de La Financière agricole du Québec :

10 Obtenir, en concertation avec la Société immobilière du Québec (SIQ), la certification gouvernementale BOMA BEST, pour le siège social et en analyser la faisabilité pour les édifices en région.

Action non débutée <input type="checkbox"/>	Action débutée <input type="checkbox"/>	Action poursuivie <input checked="" type="checkbox"/>	Action complétée <input type="checkbox"/> (Complétez la question 11)	Action retirée <input type="checkbox"/>
Indicateur(s) : État d'avancement de la certification BOMA BEST pour le siège social et état d'avancement de l'analyse de faisabilité pour les édifices en région.				
Cible(s) : Certification pour le siège social et réalisation de l'analyse de faisabilité pour les édifices en région d'ici décembre 2010. Au 31 mars 2009, cette cible se lisait comme suit : Certification pour le siège social et réalisation de l'analyse de faisabilité pour les édifices en région d'ici 2010				
<i>Résultats au 31 mars 2011</i> : L'édifice du siège social de La Financière agricole a reçu en novembre 2010 la certification BOMA BEST. Une lettre a été envoyée en mai 2010 à la Société immobilière du Québec (SIQ) afin que celle-ci accentue les interventions auprès des propriétaires pour l'obtention de la certification BOMA BEST. Quatre centres de services, dont la SIQ est propriétaire, sont déjà certifiés BOMA BEST.				

N° et libellé de l'action du Plan d'action de développement durable de La Financière agricole du Québec :

11 Réduire la consommation d'énergie et optimiser l'utilisation des ressources de l'organisation.

Action non débutée <input type="checkbox"/>	Action débutée <input type="checkbox"/>	Action poursuivie <input checked="" type="checkbox"/>	Action complétée <input type="checkbox"/> (Complétez la question 11)	Action retirée <input type="checkbox"/>
Indicateur(s) : Nombre d'activités réalisées annuellement et réduction du nombre de kilomètres parcourus par les employés dans l'exercice de leurs fonctions. Au 31 mars 2009, cet indicateur se lisait comme suit : Nombre d'activités de promotion ou de sensibilisation réalisées annuellement et réduction du nombre de kilomètres parcourus par les employés dans l'exercice de leurs fonctions.				
Cible(s) : Trois activités par année et réduction de 10 % du nombre de kilomètres parcourus par les employés d'ici 2013.				
<i>Résultats au 31 mars 2011</i> : Neuf activités : <ul style="list-style-type: none"> - réduction de 75 % des annuaires téléphoniques commandés pour le siège social; - réduction de la quantité de copies imprimées du rapport annuel. Le nombre de copies est passé de 800 (2008-2009) à 300 (2009-2010). La quantité de copies imprimées pour l'édition 2010-2011 est de 250; - ajout d'un conteneur de recyclage; - rappel effectué en janvier 2011 à l'ensemble des gestionnaires de La Financière agricole sur les bonnes pratiques relatives aux frais de voyage et de déplacement; - promotion de l'adhésion à « Mon espace » et au bulletin de paie en ligne dans le cahier d'accueil des nouveaux employés; - 24 nouveaux serveurs virtuels ont été ajoutés en 2010-2011, totalisant maintenant 76 serveurs virtuels; - finalisation de l'opération de remplacement des écrans à tube; - analyse de faisabilité concernant les solutions de formation en ligne en cours de réalisation. Les résultats doivent être livrés le 30 mai 2011; - analyse technique concernant l'utilisation de la vidéoconférence de personne à personne en cours de réalisation. Les résultats doivent être livrés le 30 mai 2011. <p>Les kilomètres parcourus en 2010-2011 par les employés ont diminué de 16 % par rapport à notre année de référence. L'année de référence correspond à l'exercice 2008-2009 pour les kilomètres parcourus par les véhicules des employés et à l'exercice 2009-2010 pour les kilomètres parcourus par les véhicules corporatifs. Les kilomètres parcourus par les véhicules corporatifs n'étaient pas disponibles en 2008-2009.</p>				

N° et libellé de l'action du Plan d'action de développement durable de La Financière agricole du Québec :

12 Fournir les moyens aux employés d'effectuer une gestion responsable et la récupération des ressources utilisées par l'organisation.

Action non débutée <input type="checkbox"/>	Action débutée <input type="checkbox"/>	Action poursuivie <input type="checkbox"/>	Action complétée <input checked="" type="checkbox"/> (Complétez la question 11)	Action retirée <input type="checkbox"/>
Indicateur(s) : Niveau de réalisation de la mise en place des mesures planifiées.				
Cible(s) : 100 % d'ici mars 2009.				
<i>Vos commentaires s'il y a lieu :</i> Les gestes qui avaient été déterminés dans le Plan d'action de développement durable 2008-2013 pour cette action ont été réalisés, toutefois de nouveaux gestes ont été intégrés à l'action 9.				

N° et libellé de l'action du Plan d'action de développement durable de La Financière agricole du Québec :

13 Maintenir le développement de la prestation électronique de services (PES) et du transfert électronique de données financières (TEDF) – en augmentant l'adhésion et en bonifiant le contenu.

Action non débutée <input type="checkbox"/>	Action débutée <input type="checkbox"/>	Action poursuivie <input checked="" type="checkbox"/>	Action complétée <input type="checkbox"/> (Complétez la question 11)	Action retirée <input type="checkbox"/>
Indicateur(s) : Niveau de réalisation des activités planifiées et pourcentage d'adhésion de la clientèle.				
Cible(s) : 100 % des activités planifiées réalisées d'ici 2010, adhésion de 50 % de la clientèle au dépôt direct d'ici la fin de 2009 et 10 % d'adhésion aux communications électroniques d'ici la fin de 2010.				
<i>Vos commentaires s'il y a lieu :</i> L'action 13 est traitée dans le Plan d'exploitation 2010-2011 au niveau des objectifs 3.2.1 (Poursuivre le développement de la prestation électronique de services) et 4.1.4 (Réviser et optimiser les processus opérationnels et administratifs). La reddition de compte s'effectue au Plan d'exploitation 2010-2011.				
En ce qui concerne l'objectif 3.2.1, 2 291 nouveaux clients ont adhéré à la prestation électronique de services. De plus, un nouveau service a été mis en ligne et deux autres sont en cours de réalisation :				
1. Le détail des tarifications modulées suite à l'implantation des mesures de redressement de l'ASRA a été livré en juillet 2010.				
2. L'affichage du détail des calculs, de même que le virement à partir des comptes Agri-Investissement et Agri-Québec, seront disponibles au printemps 2011.				
3. Les orientations concernant la diffusion du bilan d'identification permanente agneau et veau d'embouche sont en élaboration.				
En ce qui concerne l'objectif 4.1.4, les actions suivantes ont été réalisées en 2010-2011 :				
- le processus de gestion des emprunts et des placements a été révisé et mis en place.				
- le processus lié au transfert des données des stations météo provenant du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs a été mis en place. Le transfert des données est fonctionnel et s'effectue à partir d'un site sécurisé.				
- La phase 1 des travaux liés à la révision du processus de communications écrites avec le client s'est terminée en 2009-2010. Cette année, la FADQ a entamé la phase 2 (30 % d'avancement) et la phase 3 (40 % d'avancement). La phase 4 débutera au cours de la prochaine année. Globalement, le projet a un degré d'avancement de 43 %.				
- La phase d'inscription et de suivi des ouvertures de crédit dans le système comptable a été mise en place le 4 décembre 2010 et les travaux se poursuivent.				
- Le processus de retrait/dépôt pour le programme Agri-investissement est révisé et il sera mis en place dans le développement du programme Agri-Québec.				
Par ailleurs, des gestes prévus à l'action 2 couvrent le volet de la promotion du dépôt direct et de la prestation électronique de services.				

N° et libellé de l'action du Plan d'action de développement durable de La Financière agricole du Québec :

14 Éliminer l'utilisation des formulaires de gestion du temps et de l'assiduité en les remplaçant par une transmission électronique de ces données.

Action non débutée <input type="checkbox"/>	Action débutée <input type="checkbox"/>	Action poursuivie <input type="checkbox"/>	Action complétée <input type="checkbox"/> (Complétez la question 11)	Action retirée <input checked="" type="checkbox"/>
Indicateur(s) : État d'avancement de l'implantation du système.				
Cible(s) : Réalisation de l'analyse préliminaire au 31 mars 2009 et implantation du système selon les échéances planifiées.				
<i>Vos commentaires s'il y a lieu :</i> Cette action a été abandonnée en avril 2009 étant donné l'implantation prévue de SAGIR pour la phase relative aux ressources humaines. Toutefois, la promotion de l'adhésion au bulletin de paie en ligne a été ajoutée à l'action 11.				

N° Objectif gouvernemental : 9

N° et libellé de l'action du Plan d'action de développement durable de La Financière agricole du Québec :

15a Évaluer la possibilité de tenir compte des mesures existantes d'écoconditionnalité ou de bonnes pratiques culturelles des programmes ASRA et ASREC dans le traitement des programmes fédéraux.

Au 31 mars 2009, l'action 15 ne comportait qu'un volet qui se lisait comme suit : Évaluer la possibilité de tenir compte des mesures existantes d'écoconditionnalité ou de bonnes pratiques culturelles des programmes ASRA et ASREC dans le traitement des programmes Agri-stabilité et Agri-investissement.

Action non débutée <input checked="" type="checkbox"/>	Action débutée <input type="checkbox"/>	Action poursuivie <input type="checkbox"/>	Action complétée <input type="checkbox"/>	Action retirée <input type="checkbox"/>
(Complétez la question 11)				
Indicateur(s) :	Réalisation d'un état de situation. Au 31 mars 2009, cette action ne comportait qu'un volet et l'indicateur se lisait comme suit : État de réalisation de la fiche d'analyse.			
Cible(s) :	Un état de situation réalisé à chaque année Au 31 mars 2009, cette action ne comportait qu'un volet et la cible se lisait comme suit : Dépôt d'une fiche d'analyse d'ici juillet 2009.			
<i>Résultats au 31 mars 2011 :</i> Il ne sera pas possible de réaliser un état de situation avant que les discussions fédérale-provinciale-territoriale relatives au renouvellement du cadre <i>Cultivons l'avenir</i> commencent. Ces discussions se tiendront dans le cadre de l'examen stratégique des programmes de gestion des risques, soit vers 2012.				

N° et libellé de l'action du Plan d'action de développement durable de La Financière agricole du Québec :

15b Inclure les mesures existantes d'écoconditionnalité ou de bonnes pratiques culturelles des programmes ASRA et ASREC dans le traitement des nouveaux programmes provinciaux.

Au 31 mars 2009, l'action 15 b n'existait pas, il s'agit d'un nouveau volet qui a été ajouté en 2010-2011.

Action non débutée <input type="checkbox"/>	Action débutée <input type="checkbox"/>	Action poursuivie <input checked="" type="checkbox"/>	Action complétée <input type="checkbox"/>	Action retirée <input type="checkbox"/>
(Complétez la question 11)				
Indicateur(s) :	Mesures intégrées dans les programmes Cet indicateur a été ajouté en 2010-2011 suite à l'introduction de l'action 15 b.			
Cible(s) :	Lors de la mise en œuvre d'un programme. Cette cible a été ajoutée en 2010-2011 suite à l'introduction de l'action 15 b.			
<i>Résultats au 31 mars 2011 :</i> La FADQ a intégré les nouvelles exigences prévues au Règlement sur les exploitations agricoles (REA) concernant le dépôt annuel du bilan de phosphore aux mesures d'écoconditionnalité de ses programmes d'assurance et de financement existants. Les mêmes exigences en matière d'écoconditionnalité ont également été incluses dans le nouveau programme Agri-Québec.				

N° et libellé de l'action du Plan d'action de développement durable de La Financière agricole du Québec :

16a Promouvoir, auprès des partenaires, l'application des mesures d'écoconditionnalité prises par La Financière agricole du Québec

Au 31 mars 2010, cette action se lisait comme suit : Promouvoir l'application des mesures d'écoconditionnalité prises par La Financière agricole du Québec auprès des institutions financières.

Action non débutée <input type="checkbox"/>	Action débutée <input type="checkbox"/>	Action poursuivie <input checked="" type="checkbox"/>	Action complétée <input type="checkbox"/>	Action retirée <input type="checkbox"/>
(Complétez la question 11)				
Indicateur(s) :	Nombre de catégories de partenaires informés annuellement Au 31 mars 2009, cet indicateur se lisait comme suit : Pourcentage des institutions financières clientes qui sont informées des mesures annuellement.			
Cible(s) :	1 catégorie de partenaire par année. Au 31 mars 2009, cette cible se lisait comme suit : Information de 100 % des institutions financières.			
<i>Résultats au 31 mars 2011 :</i> 3 catégories de partenaires ont été informées en 2010-2011 : - des institutions financières; - l'Ordre des agronomes du Québec; - La Coop fédérée.				

N° et libellé de l'action du Plan d'action de développement durable de La Financière agricole du Québec :

16b Mettre en place des initiatives visant la prise en compte du développement durable dans les commandites

Action ajoutée en 2010-2011.

Action non débutée <input type="checkbox"/>	Action débutée <input checked="" type="checkbox"/>	Action poursuivie <input type="checkbox"/>	Action complétée <input type="checkbox"/>	Action retirée <input type="checkbox"/>
(Complétez la question 11)				
Indicateur(s) :	Pourcentage des commandites octroyées pour lesquelles le développement durable a pu être pris en compte.			
Cible(s) :	100 %			
- <i>Résultats au 31 mars 2011 :</i> Depuis le 18 novembre 2010, l'évaluation des projets des commandites inclut, comme condition préalable à l'analyse, le respect du critère suivant : que le demandeur agisse de façon responsable à l'égard de la protection de l'environnement et en matière de développement durable. Depuis la mise en application de cette nouvelle condition, toutes les commandites octroyées (100%) respectent ce critère.				

N° Objectif gouvernemental : 12

N° et libellé de l'action du Plan d'action de développement durable de La Financière agricole du Québec :
17 Évaluer l'opportunité d'ajouter des incitatifs économiques basés sur les pratiques culturelles réduisant les risques en assurance récolte.

<u>Action non débutée</u> <input type="checkbox"/>	<u>Action débutée</u> <input type="checkbox"/>	<u>Action poursuivie</u> <input type="checkbox"/>	<u>Action complétée</u> <input checked="" type="checkbox"/> (Complétez la question 11)	<u>Action retirée</u> <input type="checkbox"/>
Indicateur(s) : État de réalisation de l'étude d'opportunité.				
Cible(s) : Dépôt de l'étude d'opportunité d'ici mars 2011. Au 31 mars 2009, cette cible se lisait comme suit : Dépôt de l'étude d'opportunité d'ici septembre 2010.				
<i>Résultats au 31 mars 2011 : L'analyse d'opportunité a été déposée le 5 avril 2011 et la FADQ conclut à l'importance de poursuivre les efforts visant à informer la clientèle sur les avantages économiques reliés à la mise en œuvre des bonnes pratiques culturelles notamment dans les grandes cultures.</i>				

N° et libellé de l'action du Plan d'action de développement durable de La Financière agricole du Québec :
18 Favoriser la saine gestion d'entreprise agricole.

<u>Action non débutée</u> <input type="checkbox"/>	<u>Action débutée</u> <input type="checkbox"/>	<u>Action poursuivie</u> <input type="checkbox"/>	<u>Action complétée</u> <input checked="" type="checkbox"/> (Complétez la question 11)	<u>Action retirée</u> <input type="checkbox"/>
Indicateur(s) : Nombre de présentations ou de participations et degré d'implantation d'un système d'analyse financière personnalisée pour la clientèle.				
Cible(s) : 35 présentations ou participations et 100 % d'ici mars 2009.				
<i>Vos commentaires s'il y a lieu : Cette action est terminée dans le Plan d'action de développement durable 2008-2013. Toutefois, elle se poursuit dans le Plan d'exploitation 2010-2011 au niveau de l'objectif 1.3.1 Assurer la disponibilité d'information stratégique à nos clients.</i>				

N° Objectif gouvernemental : 17

N° et libellé de l'action du Plan d'action de développement durable de La Financière agricole du Québec :
19 Évaluer le programme de sécurité du revenu.

<u>Action non débutée</u> <input type="checkbox"/>	<u>Action débutée</u> <input type="checkbox"/>	<u>Action poursuivie</u> <input type="checkbox"/>	<u>Action complétée</u> <input checked="" type="checkbox"/> (Complétez la question 11)	<u>Action retirée</u> <input type="checkbox"/>
Indicateur(s) : Degré d'implantation des mesures identifiées à l'évaluation pour l'année 2008-2009.				
Cible(s) : 100 % d'ici mars 2009.				
<i>Vos commentaires s'il y a lieu : Cette action est terminée dans le Plan d'action de développement durable 2008-2013. Toutefois, elle se poursuit dans le Plan d'exploitation 2010-2011 au niveau de l'objectif 1.2.2 Mettre en œuvre les orientations gouvernementales 2010-2014 concernant la FADQ. 100 % des mesures identifiées (mesures de redressement) ont été mises en vigueur.</i>				

N° Objectif gouvernemental : 18

N° et libellé de l'action du Plan d'action de développement durable de La Financière agricole du Québec :
20 Favoriser l'émergence de produits à valeur ajoutée.

<u>Action non débutée</u> <input type="checkbox"/>	<u>Action débutée</u> <input type="checkbox"/>	<u>Action poursuivie</u> <input type="checkbox"/>	<u>Action complétée</u> <input checked="" type="checkbox"/> (Complétez la question 11)	<u>Action retirée</u> <input type="checkbox"/>
Indicateur(s) : Nombre d'études sectorielles réalisées.				
Cible(s) : Une étude sectorielle d'ici mars 2009.				
<i>Vos commentaires s'il y a lieu : Cette action est terminée dans le Plan d'action de développement durable 2008-2013.</i>				

N° et libellé de l'action du Plan d'action de développement durable de La Financière agricole du Québec :
21 Appuyer les initiatives en faveur des produits régionaux et en favoriser la reconnaissance.

<u>Action non débutée</u> <input type="checkbox"/>	<u>Action débutée</u> <input type="checkbox"/>	<u>Action poursuivie</u> <input type="checkbox"/>	<u>Action complétée</u> <input checked="" type="checkbox"/> (Complétez la question 11)	<u>Action retirée</u> <input type="checkbox"/>
Indicateur(s) : Nombre d'événements.				
Cible(s) : 20 événements d'ici mars 2009.				
<i>Vos commentaires s'il y a lieu : Cette action est terminée dans le Plan d'action de développement durable 2008-2013. Toutefois, elle se poursuit dans le Plan d'exploitation 2010-2011 au niveau des axes 2.1 La diversification de l'agriculture et 2.2 La concertation régionale.</i>				

N° et libellé de l'action du Plan d'action de développement durable de La Financière agricole du Québec :
22 Analyser et décider de l'opportunité d'une assurance récolte en acériculture.

Action non débutée <input type="checkbox"/>	Action débutée <input type="checkbox"/>	Action poursuivie <input type="checkbox"/>	Action complétée <input checked="" type="checkbox"/> (Complétez la question 11)	Action retirée <input type="checkbox"/>
Indicateur(s) : Niveau de réalisation de l'analyse et décision au conseil d'administration.				
Cible(s) : 100 % d'ici mars 2009.				
<i>Vos commentaires s'il y a lieu :</i> Cette action est terminée dans le Plan d'action de développement durable 2008-2013.				

N° et libellé de l'action du Plan d'action de développement durable de La Financière agricole du Québec :
23 Réaliser une étude d'opportunité portant sur l'assurabilité des cultures biologiques à l'assurance récolte en vue d'introduire une protection spécifique.

Votre libellé officiel est plutôt le suivant :				
Action non débutée <input type="checkbox"/>	Action débutée <input type="checkbox"/>	Action poursuivie <input type="checkbox"/>	Action complétée <input checked="" type="checkbox"/> (Complétez la question 11)	Action retirée <input type="checkbox"/>
Indicateur(s) : État d'avancement de l'étude d'opportunité.				
Cible(s) : Dépôt de l'étude d'opportunité d'ici septembre 2010.				
<i>Résultats au 31 mars 2011 :</i> L'étude d'opportunité a été déposée le 5 avril 2011 et conclut à la pertinence d'analyser la faisabilité de mettre en place une nouvelle protection spécifique pour le secteur maraîcher biologique. Cette étude serait réalisée dans le cadre des travaux futurs visant à réviser l'étendue des couvertures dans les cultures maraîchères.				

N° et libellé de l'action du Plan d'action de développement durable de La Financière agricole du Québec :
24 Vérifier l'opportunité d'actualiser la carte des UTM (unités thermiques maïs) en considérant les modifications climatiques observées depuis une quinzaine d'années (favoriser l'utilisation de nouvelles variétés à rendement plus élevé).

Action non débutée <input type="checkbox"/>	Action débutée <input type="checkbox"/>	Action poursuivie <input checked="" type="checkbox"/>	Action complétée <input type="checkbox"/> (Complétez la question 11)	Action retirée <input type="checkbox"/>
Indicateur(s) : Obtention d'opinions de spécialistes et de la Commission d'agrométéorologie.				
Cible(s) : Dépôt des commentaires d'ici mars 2013 Au 31 mars 2009, cette cible se lisait comme suit : Dépôt des commentaires d'ici décembre 2009.				
<i>Résultats au 31 mars 2011 :</i> La FADQ a poursuivi ses démarches au sein de la Commission d'agrométéorologie du Centre de référence en agriculture et agroalimentaire du Québec (CRAAQ) afin de mettre en œuvre un projet d'atlas agroclimatique qui devrait se terminer au début de 2012. Parmi les livrables planifiés pour la réalisation de l'atlas, un premier rapport sur l'actualisation des UTM pour la période 1970-2000 a été déposé à la Commission et à La Financière agricole en mars 2011. Ce rapport sera analysé au cours des prochains mois en vue de statuer sur l'opportunité d'actualiser la carte des UTM.				

N° et libellé de l'action du Plan d'action de développement durable de La Financière agricole du Québec :
25 Participer, en collaboration avec Ouranos ou tout autre partenaire, à des études sur les changements climatiques sur l'agriculture et dégager des pistes d'adaptation s'il y a lieu.

Au 31 mars 2009, cette action se lisait comme suit : Étudier, en collaboration avec Ouranos, les impacts des changements climatiques sur l'agriculture et dégager des pistes d'adaptation s'il y a lieu.

Action non débutée <input type="checkbox"/>	Action débutée <input type="checkbox"/>	Action poursuivie <input checked="" type="checkbox"/>	Action complétée <input type="checkbox"/> (Complétez la question 11)	Action retirée <input type="checkbox"/>
Indicateur(s) : État d'avancement de l'analyse des impacts des changements climatiques sur l'agriculture.				
Cible(s) : Dépôt de l'analyse d'impacts d'ici décembre 2013. Au 31 mars 2009, cette cible se lisait comme suit : Dépôt de l'analyse d'impacts d'ici 2010.				
<i>Résultats au 31 mars 2011 :</i> La Financière agricole a poursuivi ses démarches au sein de la Commission agrométéorologie du Centre de référence en agriculture et agroalimentaire du Québec afin de mettre en œuvre un projet d'atlas agroclimatique qui permettra de produire, d'ici mars 2013, une analyse des impacts des indicateurs climatiques sur l'agriculture et de dégager des pistes d'adaptation. Parallèlement, La Financière agricole participe activement au Comité de programme agriculture d'Ouranos dont le mandat est de conseiller Ouranos dans la planification des projets en matière d'adaptation aux changements climatiques, de participer à l'évaluation de ces projets et d'en assurer le suivi. Parmi les projets en cours ou en développement, mentionnons l'Atlas agroclimatique du Québec et divers projets de développement touchant l'adaptation de l'agriculture aux changements climatiques.				

N° Objectif gouvernemental : 19

N° et libellé de l'action du Plan d'action de développement durable de La Financière agricole du Québec :

26 Prendre position sur la réalisation d'une protection en assurance production couvrant la mortalité animale.

<u>Action non débutée</u> <input type="checkbox"/>	<u>Action débutée</u> <input type="checkbox"/>	<u>Action poursuivie</u> <input type="checkbox"/>	<u>Action complétée</u> <input checked="" type="checkbox"/> (Complétez la question 11)	<u>Action retirée</u> <input type="checkbox"/>
Indicateur(s) : État d'avancement de l'étude de faisabilité.				
Cible(s) : Dépôt de l'étude de faisabilité et du mémoire au conseil d'administration en 2009.				
<i>Vos commentaires s'il y a lieu :</i> Cette action est traitée dans le Plan d'exploitation 2010-2011 avec l'action 1.2.3.4.1 qui consiste à Statuer sur l'ajout d'une nouvelle protection couvrant la mortalité animale. L'étude d'opportunité a été déposée en décembre 2010 au conseil d'administration et a conduit à la décision qu'aucune nouvelle protection visant à couvrir la mortalité animale ne sera ajoutée en assurance production. La reddition de comptes s'est effectuée au Plan d'exploitation 2010-2011.				

N° et libellé de l'action du Plan d'action de développement durable de La Financière agricole du Québec :

27 Promouvoir les programmes d'aide à la relève.

<u>Action non débutée</u> <input type="checkbox"/>	<u>Action débutée</u> <input type="checkbox"/>	<u>Action poursuivie</u> <input checked="" type="checkbox"/>	<u>Action complétée</u> <input type="checkbox"/> (Complétez la question 11)	<u>Action retirée</u> <input type="checkbox"/>
Indicateur(s) : a) Identifier un organisme du domaine de l'immigration auprès duquel promouvoir les programmes d'aide à la relève. b) Définir un plan d'intervention auprès d'un intervenant du domaine de l'immigration. c) Réaliser les interventions prévues au plan d'intervention, s'il y a lieu. Au 31 mars 2009, cet indicateur se lisait comme suit : Nombre d'événements organisés.				
Cible(s) : a) D'ici le 31 mars 2011. b) D'ici le 31 mars 2012. c) D'ici le 31 mars 2013. Au 31 mars 2009, cette cible se lisait comme suit : Seize événements d'ici le 31 mars 2009 et association avec des intervenants du domaine de l'immigration à partir de 2009. La cible relative au 16 événements avait été atteinte au 31 mars 2009.				
<i>Résultats au 31 mars 2011 :</i> La Financière agricole a identifié un répondant à l'interne et a entrepris des démarches auprès d'un organisme qui a pour mission l'insertion en emploi de professionnels d'origine immigrante dans l'agroalimentaire, afin de participer éventuellement à des événements lui permettant de faire la promotion de ses programmes d'aide à la relève. Un plan d'intervention à cet effet sera élaboré en 2011-2012.				

N° Objectif gouvernemental : 22

N° et libellé de l'action du Plan d'action de développement durable de La Financière agricole du Québec :

28 Poursuivre l'accompagnement des entreprises dans l'atteinte de leurs objectifs agroenvironnementaux.

<u>Action non débutée</u> <input type="checkbox"/>	<u>Action débutée</u> <input type="checkbox"/>	<u>Action poursuivie</u> <input checked="" type="checkbox"/>	<u>Action complétée</u> <input type="checkbox"/> (Complétez la question 11)	<u>Action retirée</u> <input type="checkbox"/>
Indicateur(s) : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Pourcentage d'entreprises agricoles qui adhèrent au Programme de mesures incitatives en agroenvironnement et aménagement d'habitats fauniques en milieu agricole jusqu'au 31 mars 2010. ▪ Aucune augmentation de superficie assurée sans autorisation. ▪ Aucune superficie assurée à l'intérieur des bandes riveraines délimitées. ▪ Aucune intervention financière sans le dépôt au ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP) d'un bilan de phosphore conforme tel que prévu au REA (Règlement sur les exploitations agricoles) Au 31 mars 2009, le dernier indicateur se lisait comme suit : Aucune intervention financière au-delà des droits et de la capacité d'élimination du phosphore.				
Cible(s) : 100 % annuellement (pour chacun des indicateurs).				
<i>Résultats au 31 mars 2011 :</i> Les superficies en augmentation sans autorisation et celles cultivées sur la bande riveraine ont été exclues des superficies assurées. Il n'y a pas eu d'intervention financière pour les entreprises n'ayant pas déposé un bilan de phosphore. Par ailleurs, l'intervention financière a été limitée pour celles ayant déposé un bilan de phosphore en surplus.				

N° Objectif gouvernemental : 23

N° et libellé de l'action du Plan d'action de développement durable de La Financière agricole du Québec :

29 Faire connaître, sur les marchés étrangers, notre savoir-faire et nos technologies.

<u>Action non débutée</u> <input type="checkbox"/>	<u>Action débutée</u> <input type="checkbox"/>	<u>Action poursuivie</u> <input type="checkbox"/>	<u>Action complétée</u> <input checked="" type="checkbox"/> (Complétez la question 11)	<u>Action retirée</u> <input type="checkbox"/>
Indicateur(s) : Nombre de projets ou de rencontres.				
Cible(s) : 5 activités d'ici mars 2009.				
<i>Vos commentaires s'il y a lieu :</i> Cette action est terminée dans le Plan d'action de développement durable 2008-2013. Toutefois, elle se poursuit dans le Plan d'exploitation 2010-2011 au niveau de l'action 4.1.1.2 Réaliser des projets sur les marchés étrangers.				

N° Objectif gouvernemental : 24

N° et libellé de l'action du Plan d'action de développement durable de La Financière agricole du Québec :
30 Faire connaître les réalisations des producteurs agricoles dans leurs régions.

Action non débutée <input type="checkbox"/>	Action débutée <input type="checkbox"/>	Action poursuivie <input checked="" type="checkbox"/>	Action complétée <input type="checkbox"/> (Complétez la question 11)	Action retirée <input type="checkbox"/>
Indicateur(s) : Nombre d'activités réalisées annuellement.				
Cible(s) : 4 activités par année.				
<p><i>Vos commentaires s'il y a lieu :</i> Cette action se poursuit dans le Plan d'exploitation 2010-2011 au niveau de l'objectif 2.2.3 <i>Valoriser les succès et le dynamisme des producteurs et productrices agricoles.</i> Les actions suivantes ont été réalisées en 2010-2011 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La Financière agricole s'est associée à 44 événements publics de portée nationale ou régionale en tant que partenaire. - La Financière agricole a réalisé les activités concernant la relève : le cahier spécial et le concours <i>Tournez-vous vers l'excellence !</i> Le nom des lauréats du concours « Tournez-vous vers l'excellence » de la FADQ ont été dévoilés lors du Colloque gestion et établissement tenu le 4 novembre 2010. Des publicités présentant les trois finalistes du concours ont été publiées dans divers médias agricoles. - La Financière agricole a produit 12 articles ou publicités ayant pour objet de valoriser les succès de la clientèle et l'expertise du personnel. <p>La reddition de comptes s'est effectuée au Plan d'exploitation 2010-2011.</p>				

N° Objectif gouvernemental : 25

N° et libellé de l'action du Plan d'action de développement durable de La Financière agricole du Québec :
31 Participer à la planification et à la concertation au niveau régional.

Action non débutée <input type="checkbox"/>	Action débutée <input type="checkbox"/>	Action poursuivie <input type="checkbox"/>	Action complétée <input checked="" type="checkbox"/> (Complétez la question 11)	Action retirée <input type="checkbox"/>
Indicateur(s) : État d'avancement de la réalisation du répertoire et de la production des orientations relatives à nos participations au niveau régional.				
Cible(s) : Réalisation du répertoire pour chaque région d'ici le 31 mars 2009 et production des orientations pour décembre 2009.				
<p><i>Vos commentaires s'il y a lieu :</i> Cette action est terminée dans le Plan d'action de développement durable 2008-2013. Toutefois, elle se poursuit dans le Plan d'exploitation 2010-2011 au niveau de l'objectif 2.2.1 <i>Appuyer les initiatives de concertation afin de dynamiser le développement du secteur agricole.</i> La reddition de comptes s'est effectuée au Plan d'exploitation 2010-2011.</p>				

N° Objectif gouvernemental : 28

N° et libellé de l'action du Plan d'action de développement durable de La Financière agricole du Québec :
32 Augmenter la présence de la FADQ auprès des institutions d'enseignement pour faire connaître ses programmes d'appui à la relève, de financement et d'assurance.

Action non débutée <input type="checkbox"/>	Action débutée <input type="checkbox"/>	Action poursuivie <input checked="" type="checkbox"/>	Action complétée <input type="checkbox"/> (Complétez la question 11)	Action retirée <input type="checkbox"/>
Indicateur(s) : Niveau de réalisation des activités planifiées annuellement.				
Cible(s) : 100 % à chaque année.				
<i>Résultats au 31 mars 2011 :</i> 91 % des actions ou des offres de services prévues au plan ont été réalisées.				

N° et libellé de l'action du Plan d'action de développement durable de La Financière agricole du Québec :
33 Encourager le développement d'une main-d'œuvre qualifiée

Action non débutée <input type="checkbox"/>	Action débutée <input type="checkbox"/>	Action poursuivie <input checked="" type="checkbox"/>	Action complétée <input type="checkbox"/> (Complétez la question 11)	Action retirée <input type="checkbox"/>
Indicateur(s) : Pourcentage de stagiaires et d'étudiants dans l'organisation (sur le nombre d'employés).				
Cible(s) : 10 % d'étudiants et de stagiaires d'ici 2013.				
<i>Résultats au 31 mars 2011 :</i> 5,6 % d'étudiants et de stagiaires en 2010-2011.				

QUESTION 11	EFFET D'UNE ACTION COMPLÉTÉE SUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE LA STRATÉGIE
Pour chacun des objectifs (parmi les 29) gouvernementaux	
Indiquez le No de l'action, son libellé, la cible.	
Pour chacune de ces actions, précisez si, au cours de la période examinée, vous l'avez non débutée, débutée, poursuivie, complétée ou retirée.	

TABLEAU À COMPLÉTER POUR CHACUNE DES ACTIONS COMPLÉTÉE DE VOTRE PLAN D'ACTION DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

N° Objectif gouvernemental : 4

N° et Libellé de l'action :

8 Revoir l'offre de services en santé au personnel

QUESTION 11	EFFET D'UNE ACTION COMPLÉTÉE SUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE LA STRATÉGIE
11.1 Avez-vous atteint la ou les cibles de l'action?	OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>
<i>Sinon, quel est le degré d'atteinte de la ou les cible(s) :</i>	
11.2 Cet effet se fait-il sentir sur la totalité ou sur une partie de l'objet visé ?	
	Totalité Partiel Non applicable
<u>Population concernée</u> :	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
<u>Territoire</u> :	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
<u>Objectif</u> :	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
11.3 Décrivez sommairement l'effet de l'action sur l'objectif : Le programme de promotion de la santé de la FADQ a été bonifié en décembre 2008 et mis en ligne d'un portail santé permettant de regrouper l'information sur la santé à l'intention du personnel de la FADQ. Cette action est donc en lien direct avec l'objectif 4 de la Stratégie gouvernementale de développement durable qui consiste notamment à adopter des modes de gestion préventive favorisant la santé et la qualité de vie du personnel. Il est à noter toutefois que bien que cette action soit terminée dans le Plan d'action de développement durable 2008-2013, celle-ci se poursuit dans le Plan d'exploitation 2010-2011 au niveau de l'objectif 4.2.2 <i>Améliorer la mobilisation des employés.</i>	
11.4 Qualifiez cet effet :	
FAIBLE <input checked="" type="checkbox"/> FORT <input type="checkbox"/> MOYEN <input type="checkbox"/> TRÈS FORT <input type="checkbox"/>	
<i>Expliquer la réponse donnée ci-dessus :</i> L'impact de l'action sur l'atteinte de l'objectif est réel mais faible, car celle-ci a été réalisée à petite échelle, c'est-à-dire uniquement au sein de la FADQ.	
11.5 Cette action a-t-elle été initialement mise de l'avant :	
➤ Spécifiquement dans le cadre du Plan d'action de développement durable en vue de contribuer à l'atteinte de cet objectif de la Stratégie	<input checked="" type="checkbox"/>
➤ Dans un autre cadre d'intervention (politique, plan, programme, etc.)	<input type="checkbox"/>
Bien que l'action ait été initialement prévue dans un autre cadre d'intervention, son ajout dans votre plan d'action de développement durable, représente-t-il une <u>valeur ajoutée</u> pour :	
• La réalisation de l'action :	OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>
• Le suivi et la reddition de comptes :	OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>
• L'effet total obtenu :	OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>
<i>Précisez si nécessaire :</i> Étant donné que cette action a été déterminée initialement dans le cadre du Plan d'action de développement durable, sa mise en œuvre représente une valeur ajoutée.	

N° Objectif gouvernemental : 7

N° et Libellé de l'action :

12 Fournir les moyens aux employés d'effectuer une gestion responsable et la récupération des ressources utilisées par l'organisation.

QUESTION 11		EFFET D'UNE ACTION COMPLÉTÉE SUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE LA STRATÉGIE	
11.1 Avez-vous atteint la ou les cibles de l'action?		OUI <input checked="" type="checkbox"/>	NON <input type="checkbox"/>
<i>Sinon, quel est le degré d'atteinte de la ou les cible(s) :</i>			
11.2 Cet effet se fait-il sentir sur la totalité ou sur une partie de l'objet visé ?			
	Totalité	Partiel	Non applicable
<u>Population concernée :</u>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<u>Territoire :</u>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<u>Objectif :</u>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
11.3 Décrivez sommairement l'effet de l'action sur l'objectif : Cette action était complétée au 31 mars 2010. Voici les mesures qui ont été réalisées en lien avec cette action : élimination des verres de styromousse; recyclage multimatière; recyclage des cartouches d'encre, des téléphones cellulaires et des piles usagées; recyclage des papiers confidentiels; cueillette et destruction des CD et disquettes; installation de boîtes de récupération des piles alcalines usagées dans tous les centres de services ainsi qu'au siège social. Cette action est donc en lien direct avec l'objectif 7 de la Stratégie gouvernementale de développement durable qui consiste notamment à promouvoir la réduction de la quantité d'énergie et de ressources naturelles et matérielles utilisées pour la production et la mise en marché des services. Il est à noter toutefois que bien que les gestes qui avaient été déterminés dans le Plan d'action de développement durable 2008-2013 pour cette action aient été réalisés, de nouveaux gestes ont été intégrés à l'action 9 pour tenir compte de cet objectif.			
11.4 Qualifiez cet effet :			
FAIBLE <input checked="" type="checkbox"/> FORT <input type="checkbox"/>			
MOYEN <input type="checkbox"/> TRÈS FORT <input type="checkbox"/>			
<i>Expliquer la réponse donnée ci-dessus : L'impact de l'action sur l'atteinte de l'objectif est réel mais faible, car celle-ci a été réalisée à petite échelle, c'est-à-dire uniquement au sein de la FADQ.</i>			
11.5 Cette action a-t-elle été initialement mise de l'avant :			
➤ Spécifiquement dans le cadre du Plan d'action de développement durable en vue de contribuer à l'atteinte de cet objectif de la Stratégie		<input checked="" type="checkbox"/>	
➤ Dans un autre cadre d'intervention (politique, plan, programme, etc.)		<input type="checkbox"/>	
Bien que l'action ait été initialement prévue dans un autre cadre d'intervention, son ajout dans votre plan d'action de développement durable, représente-t-il une <u>valeur ajoutée</u> pour :			
• La réalisation de l'action :		OUI <input checked="" type="checkbox"/>	NON <input type="checkbox"/>
• Le suivi et la reddition de comptes :		OUI <input checked="" type="checkbox"/>	NON <input type="checkbox"/>
• L'effet total obtenu :		OUI <input checked="" type="checkbox"/>	NON <input type="checkbox"/>
<i>Précisez si nécessaire : Étant donné que cette action a été déterminée spécifiquement dans le cadre du Plan d'action de développement durable, sa mise en œuvre représente une valeur ajoutée.</i>			

N° Objectif gouvernemental : 12

N° et Libellé de l'action :

17 Évaluer l'opportunité d'ajouter des incitatifs économiques basés sur les pratiques culturelles réduisant les risques en assurance récolte.

QUESTION 11 EFFET D'UNE ACTION COMPLÉTÉE SUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE LA STRATÉGIE																	
<p>11.1 Avez-vous atteint la ou les cibles de l'action?</p> <p>L'étude d'opportunité a été déposée le 5 avril 2011.</p> <p><i>Sinon, quel est le degré d'atteinte de la ou les cible(s) :</i></p>	<p>OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/></p>																
<p>11.2 Cet effet se fait-il sentir sur la totalité ou sur une partie de l'objet visé ?</p> <table border="0"> <thead> <tr> <th></th> <th>Totalité</th> <th>Partiel</th> <th>Non applicable</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td><u>Population concernée</u> :</td> <td><input type="checkbox"/></td> <td><input checked="" type="checkbox"/></td> <td><input type="checkbox"/></td> </tr> <tr> <td><u>Territoire</u> :</td> <td><input checked="" type="checkbox"/></td> <td><input type="checkbox"/></td> <td><input type="checkbox"/></td> </tr> <tr> <td><u>Objectif</u> :</td> <td><input type="checkbox"/></td> <td><input checked="" type="checkbox"/></td> <td><input type="checkbox"/></td> </tr> </tbody> </table>		Totalité	Partiel	Non applicable	<u>Population concernée</u> :	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<u>Territoire</u> :	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<u>Objectif</u> :	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Totalité	Partiel	Non applicable														
<u>Population concernée</u> :	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>														
<u>Territoire</u> :	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>														
<u>Objectif</u> :	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>														
<p>11.3 Décrivez sommairement l'effet de l'action sur l'objectif : L'analyse d'opportunité a été déposée le 5 avril 2011 et la FADQ conclut à l'importance de poursuivre les efforts visant à informer la clientèle sur les avantages économiques reliés à la mise en œuvre des bonnes pratiques culturelles notamment dans les grandes cultures. Cette action est donc en lien avec l'objectif 12 de la Stratégie gouvernementale de développement durable qui consiste notamment à favoriser le recours aux incitatifs économiques afin d'inscrire la production et la consommation de produits et de services dans une perspective de développement durable.</p>																	
<p>11.4 Qualifiez cet effet :</p> <p>FAIBLE <input checked="" type="checkbox"/> FORT <input type="checkbox"/> MOYEN <input type="checkbox"/> TRÈS FORT <input type="checkbox"/></p> <p><i>Expliquer la réponse donnée ci-dessus : L'impact de l'action peut être qualifié de faible tel que libellé. Son effet s'exerce sur les clients du programme d'assurance récolte, sur l'ensemble du territoire du Québec et sur une partie de l'objectif 12 (Favoriser le recours aux incitatifs économiques, fiscaux et non fiscaux, afin d'inscrire la production et la consommation de produits et de services dans une perspective de développement durable). En effet, l'analyse d'opportunité conclut à l'importance de poursuivre les efforts visant à informer la clientèle sur les avantages économiques reliés à la mise en œuvre de bonnes pratiques culturelles notamment dans les grandes cultures, mais ne conduit pas à l'ajout d'incitatifs économiques.</i></p>																	
<p>11.5 Cette action a-t-elle été initialement mise de l'avant :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Spécifiquement dans le cadre du Plan d'action de développement durable en vue de contribuer à l'atteinte de cet objectif de la Stratégie <input checked="" type="checkbox"/> ➤ Dans un autre cadre d'intervention (politique, plan, programme, etc.) <input type="checkbox"/> <p>Bien que l'action ait été initialement prévue dans un autre cadre d'intervention, son ajout dans votre plan d'action de développement durable, représente-t-il une <u>valeur ajoutée</u> pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> • La réalisation de l'action : <input checked="" type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON • Le suivi et la reddition de comptes : <input checked="" type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON • L'effet total obtenu : <input checked="" type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON <p><i>Précisez si nécessaire : Étant donné que cette action a été déterminée spécifiquement dans le cadre du Plan d'action de développement durable, sa mise en œuvre représente une valeur ajoutée.</i></p>	<p><input checked="" type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON <input checked="" type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON</p>																

N° Objectif gouvernemental : 12

N° et Libellé de l'action :

18 Favoriser la saine gestion d'entreprise agricole

QUESTION 11 EFFET D'UNE ACTION COMPLÉTÉE SUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE LA STRATÉGIE	
11.1 Avez-vous atteint la ou les cibles de l'action?	OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>
<i>Sinon, quel est le degré d'atteinte de la ou les cible(s) :</i>	
11.2 Cet effet se fait-il sentir sur la totalité ou sur une partie de l'objet visé ?	
	Totalité Partiel Non applicable
<u>Population concernée</u> :	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
<u>Territoire</u> :	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
<u>Objectif</u> :	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
11.3 Décrivez sommairement l'effet de l'action sur l'objectif : Cette action était complétée au 31 mars 2009. Le système d'analyse financière personnalisée pour la clientèle a été implanté et 107 présentations ou participations ont été réalisées. Cette action est donc en lien avec l'objectif 12 de la Stratégie gouvernementale de développement durable qui consiste notamment à favoriser le recours aux incitatifs économiques afin d'inscrire la production et la consommation de produits et de services dans une perspective de développement durable. Cette action est terminée dans le Plan d'action de développement durable 2008-2013. Toutefois, elle se poursuit dans le Plan d'exploitation 2010-2011 au niveau de l'objectif 1.3.1 Assurer la disponibilité d'information stratégique à nos clients.	
11.4 Qualifiez cet effet :	
FAIBLE <input type="checkbox"/> FORT <input type="checkbox"/>	
MOYEN <input checked="" type="checkbox"/> TRÈS FORT <input type="checkbox"/>	
<i>Expliquer la réponse donnée ci-dessus : L'impact de l'action 18 peut être qualifié de moyen. Son effet s'exerce sur l'ensemble de la clientèle de la FADQ (ce qui représente une proportion très importante de la population agricole), sur l'ensemble du territoire du Québec et sur une partie de l'objectif 12 (Favoriser le recours aux incitatifs économiques, fiscaux et non fiscaux, afin d'inscrire la production et la consommation de produits et de services dans une perspective de développement durable). La production d'analyse financière personnalisée pour la clientèle est particulièrement intéressante et pertinente. Cette action permet aux producteurs agricoles d'évaluer la performance de leur entreprise et d'apporter des améliorations à leur gestion d'entreprise.</i>	
11.5 Cette action a-t-elle été initialement mise de l'avant :	
➤ Spécifiquement dans le cadre du Plan d'action de développement durable en vue de contribuer à l'atteinte de cet objectif de la Stratégie	<input checked="" type="checkbox"/>
➤ Dans un autre cadre d'intervention (politique, plan, programme, etc.)	<input type="checkbox"/>
Bien que l'action ait été initialement prévue dans un autre cadre d'intervention, son ajout dans votre plan d'action de développement durable, représente-t-il une <u>valeur ajoutée</u> pour :	
• La réalisation de l'action :	OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>
• Le suivi et la reddition de comptes :	OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>
• L'effet total obtenu :	OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>
<i>Précisez, si nécessaire : Étant donné que cette action a été déterminée initialement dans le cadre du Plan d'action de développement durable, sa mise en œuvre représente une valeur ajoutée.</i>	

N° Objectif gouvernemental : 17

N° et Libellé de l'action :

19 Évaluer le programme de sécurité du revenu.

QUESTION 11 EFFET D'UNE ACTION COMPLÉTÉE SUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE LA STRATÉGIE	
11.1 Avez-vous atteint la ou les cibles de l'action?	OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>
<i>Sinon, quel est le degré d'atteinte de la ou les cible(s) :</i>	
11.2 Cet effet se fait-il sentir sur la totalité ou sur une partie de l'objet visé ?	
	Totalité Partiel Non applicable
<u>Population concernée</u> :	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
<u>Territoire</u> :	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
<u>Objectif</u> :	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
11.3 Décrivez sommairement l'effet de l'action sur l'objectif : Cette action était complétée au 31 mars 2009. Des modifications ont été apportées au programme ASRA en juin 2008 afin d'introduire une nouvelle modalité pour l'ensemble des produits qui prescrit l'exclusion des prix anormalement bas (prix se situant à 1,65 écart-type sous la moyenne) lors de l'établissement du prix moyen de vente (application en 2009 dans le secteur animal et en 2008 dans le secteur végétal). Des modifications des programmes ASRA Veaux d'embouche et Agneaux visant l'établissement progressif d'une nouvelle couverture d'assurance basée sur les kilogrammes d'animaux vendus ont été mises en place. Cette action est donc en lien avec l'objectif 17 de la Stratégie gouvernementale de développement durable qui consiste à transmettre aux générations futures des finances publiques en santé. Cette action est terminée dans le Plan d'action de développement durable 2008-2013. Toutefois, elle se poursuit dans le Plan d'exploitation 2010-2011 au niveau de l'objectif 1.2.2 <i>Mettre en œuvre les orientations gouvernementales 2010-2014 concernant la FADQ.</i>	
11.4 Qualifiez cet effet :	
FAIBLE <input type="checkbox"/> FORT <input checked="" type="checkbox"/>	
MOYEN <input type="checkbox"/> TRÈS FORT <input type="checkbox"/>	
<i>Expliquer la réponse donnée ci-dessus : L'impact de l'action 19 (Évaluer le programme de sécurité du revenu) peut être qualifié de fort. Son effet s'exerce sur l'ensemble de la clientèle assurée au Programme d'assurance stabilisation des revenus agricoles (ce qui représente une proportion très importante de la population agricole), sur l'ensemble du territoire du Québec et sur la totalité de l'objectif 17 de la Stratégie (Transmettre aux générations futures des finances publiques en santé). Cette action consiste à rétablir l'équilibre du Fonds d'assurance stabilisation des revenus agricoles, principal levier économique en agriculture.</i>	
11.5 Cette action a-t-elle été initialement mise de l'avant :	
➤ Spécifiquement dans le cadre du Plan d'action de développement durable en vue de contribuer à l'atteinte de cet objectif de la Stratégie	<input type="checkbox"/>
➤ Dans un autre cadre d'intervention (politique, plan, programme, etc.)	<input checked="" type="checkbox"/>
Bien que l'action ait été initialement prévue dans un autre cadre d'intervention, son ajout dans votre plan d'action de développement durable, représente-t-il une <u>valeur ajoutée</u> pour :	
• La réalisation de l'action :	OUI <input type="checkbox"/> NON <input checked="" type="checkbox"/>
• Le suivi et la reddition de comptes :	OUI <input type="checkbox"/> NON <input checked="" type="checkbox"/>
• L'effet total obtenu :	OUI <input type="checkbox"/> NON <input checked="" type="checkbox"/>
<i>Précisez si nécessaire : L'inclusion de cette action au Plan d'action de développement durable n'a pas eu de valeur ajoutée puisqu'elle découle d'orientations gouvernementales. Toutefois, cette action a un lien très fort avec l'objectif 17 de la Stratégie (Transmettre aux générations futures des finances publiques en santé).</i>	

N° Objectif gouvernemental : 18 et 21

N° et Libellé de l'action :

20 Favoriser l'émergence de produits à valeur ajoutée.

QUESTION 11		EFFET D'UNE ACTION COMPLÉTÉE SUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE LA STRATÉGIE	
11.1 Avez-vous atteint la ou les cibles de l'action?		OUI <input checked="" type="checkbox"/>	NON <input type="checkbox"/>
<i>Sinon, quel est le degré d'atteinte de la ou les cible(s) :</i>			
11.2 Cet effet se fait-il sentir sur la totalité ou sur une partie de l'objet visé ?			
	Totalité	Partiel	Non applicable
<u>Population concernée</u> :	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<u>Territoire</u> :	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<u>Objectif</u> :	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
11.3 Décrivez sommairement l'effet de l'action sur l'objectif : Cette action était complétée au 31 mars 2009. Une étude sur la production ovine a été complétée et diffusée. Cette action est donc en lien avec l'objectif 18 de la Stratégie gouvernementale de développement durable qui consiste notamment à intégrer les impératifs du développement durable dans les stratégies et les plans d'aménagement et de développement régionaux et locaux, ainsi qu'avec l'objectif 21 qui consiste à renforcer la conservation et la mise en valeur du patrimoine culturel et scientifique.			
11.4 Qualifiez cet effet :			
FAIBLE <input checked="" type="checkbox"/> FORT <input type="checkbox"/> MOYEN <input type="checkbox"/> TRÈS FORT <input type="checkbox"/>			
<i>Expliquer la réponse donnée ci-dessus : L'impact de l'action sur l'atteinte de l'objectif est réel mais faible, car celle-ci a été réalisée uniquement pour une production très spécifique (production ovine), qui comporte peu d'entreprises agricoles.</i>			
11.5 Cette action a-t-elle été initialement mise de l'avant :			
➤ Spécifiquement dans le cadre du Plan d'action de développement durable en vue de contribuer à l'atteinte de cet objectif de la Stratégie		<input checked="" type="checkbox"/>	
➤ Dans un autre cadre d'intervention (politique, plan, programme, etc.)		<input type="checkbox"/>	
Bien que l'action ait été initialement prévue dans un autre cadre d'intervention, son ajout dans votre plan d'action de développement durable, représente-t-il une <u>valeur ajoutée</u> pour :			
• La réalisation de l'action :		OUI <input checked="" type="checkbox"/>	NON <input type="checkbox"/>
• Le suivi et la reddition de comptes :		OUI <input checked="" type="checkbox"/>	NON <input type="checkbox"/>
• L'effet total obtenu :		OUI <input checked="" type="checkbox"/>	NON <input type="checkbox"/>
<i>Précisez si nécessaire : Étant donné que cette action a été déterminée spécifiquement dans le cadre du Plan d'action de développement durable, sa mise en œuvre représente une valeur ajoutée.</i>			

N° Objectif gouvernemental : 18 et 21

N° et Libellé de l'action :

21 Appuyer les initiatives en faveur des produits régionaux et en favorisant la reconnaissance.

QUESTION 11		EFFET D'UNE ACTION COMPLÉTÉE SUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE LA STRATÉGIE	
11.1 Avez-vous atteint la ou les cibles de l'action?		OUI <input checked="" type="checkbox"/>	NON <input type="checkbox"/>
<i>Sinon, quel est le degré d'atteinte de la ou les cible(s) :</i>			
11.2 Cet effet se fait-il sentir sur la totalité ou sur une partie de l'objet visé ?			
	Totalité	Partiel	Non applicable
<u>Population concernée</u> :	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<u>Territoire</u> :	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<u>Objectif</u> :	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
11.3 Décrivez sommairement l'effet de l'action sur l'objectif : Cette action était complétée au 31 mars 2009. La FADQ a appuyé 23 évènements en faveur des produits régionaux. Cette action est donc en lien avec l'objectif 18 de la Stratégie gouvernementale de développement durable qui consiste notamment à intégrer les impératifs du développement durable dans les stratégies et les plans d'aménagement et de développement régionaux et locaux, ainsi qu'avec l'objectif 21 qui consiste à renforcer la conservation et la mise en valeur du patrimoine culturel et scientifique. Cette action est terminée dans le Plan d'action de développement durable 2008-2013. Toutefois, elle se poursuit dans le Plan d'exploitation 2010-2011 au niveau des axes 2.1 <i>La diversification de l'agriculture</i> et 2.2 <i>La concertation régionale</i> .			
11.4 Qualifiez cet effet :			
FAIBLE <input checked="" type="checkbox"/> FORT <input type="checkbox"/>			
MOYEN <input type="checkbox"/> TRÈS FORT <input type="checkbox"/>			
<i>Expliquer la réponse donnée ci-dessus : L'impact de l'action sur l'atteinte de l'objectif est réel mais faible, car celle-ci a été réalisée uniquement pour un nombre limité d'évènements.</i>			
11.5 Cette action a-t-elle été initialement mise de l'avant :			
➤ Spécifiquement dans le cadre du Plan d'action de développement durable en vue de contribuer à l'atteinte de cet objectif de la Stratégie		<input checked="" type="checkbox"/>	
➤ Dans un autre cadre d'intervention (politique, plan, programme, etc.)		<input type="checkbox"/>	
Bien que l'action ait été initialement prévue dans un autre cadre d'intervention, son ajout dans votre plan d'action de développement durable, représente-t-il une <u>valeur ajoutée</u> pour :			
• La réalisation de l'action :		OUI <input checked="" type="checkbox"/>	NON <input type="checkbox"/>
• Le suivi et la reddition de comptes :		OUI <input checked="" type="checkbox"/>	NON <input type="checkbox"/>
• L'effet total obtenu :		OUI <input checked="" type="checkbox"/>	NON <input type="checkbox"/>
<i>Précisez si nécessaire : Étant donné que cette action a été déterminée initialement dans le cadre du Plan d'action de développement durable, sa mise en œuvre représente une valeur ajoutée.</i>			

N° Objectif gouvernemental : 18 et 21

N° et Libellé de l'action :

22 Analyser et décider de l'opportunité d'une assurance récolte en acériculture.

QUESTION 11		EFFET D'UNE ACTION COMPLÉTÉE SUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE LA STRATÉGIE	
11.1 Avez-vous atteint la ou les cibles de l'action?		OUI <input checked="" type="checkbox"/>	NON <input type="checkbox"/>
<i>Sinon, quel est le degré d'atteinte de la ou les cible(s) :</i>			
11.2 Cet effet se fait-il sentir sur la totalité ou sur une partie de l'objet visé ?			
	Totalité	Partiel	Non applicable
<u>Population concernée</u> :	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<u>Territoire</u> :	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<u>Objectif</u> :	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
11.3 Décrivez sommairement l'effet de l'action sur l'objectif : Une nouvelle protection d'assurance récolte en acériculture a été mise en place dès l'année de récolte 2009. Cette action est donc en lien avec l'objectif 18 de la Stratégie gouvernementale de développement durable qui consiste notamment à intégrer les impératifs du développement durable dans les stratégies et les plans d'aménagement et de développement régionaux et locaux, ainsi qu'avec l'objectif 21 qui consiste à renforcer la conservation et la mise en valeur du patrimoine culturel et scientifique. Cette action est terminée dans le Plan d'action de développement durable 2008-2013.			
11.4 Qualifiez cet effet :			
FAIBLE	<input checked="" type="checkbox"/>	FORT	<input type="checkbox"/>
MOYEN	<input type="checkbox"/>	TRÈS FORT	<input type="checkbox"/>
<i>Expliquer la réponse donnée ci-dessus : L'impact de l'action sur l'atteinte de l'objectif est réel mais faible, car celle-ci a été réalisée uniquement pour une production spécifique (acériculture), qui comporte relativement peu d'entreprises agricoles.</i>			
11.5 Cette action a-t-elle été initialement mise de l'avant :			
➤ Spécifiquement dans le cadre du Plan d'action de développement durable en vue de contribuer à l'atteinte de cet objectif de la Stratégie		<input type="checkbox"/>	
➤ Dans un autre cadre d'intervention (politique, plan, programme, etc.)		<input checked="" type="checkbox"/>	
Bien que l'action ait été initialement prévue dans un autre cadre d'intervention, son ajout dans votre plan d'action de développement durable, représente-t-il une <u>valeur ajoutée</u> pour :			
• La réalisation de l'action :	OUI <input checked="" type="checkbox"/>	NON	<input type="checkbox"/>
• Le suivi et la reddition de comptes :	OUI <input checked="" type="checkbox"/>	NON	<input type="checkbox"/>
• L'effet total obtenu :	OUI <input checked="" type="checkbox"/>	NON	<input type="checkbox"/>
<i>Précisez si nécessaire : L'inclusion de cette action au Plan d'action de développement durable représente une valeur ajoutée.</i>			

N° Objectif gouvernemental : 18 et 21

N° et Libellé de l'action :

23 Réaliser une étude d'opportunité portant sur l'assurabilité des cultures biologiques à l'assurance récolte en vue d'introduire une protection spécifique.

QUESTION 11 EFFET D'UNE ACTION COMPLÉTÉE SUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE LA STRATÉGIE																	
<p>11.1 Avez-vous atteint la ou les cibles de l'action?</p> <p>L'étude d'opportunité a été déposée le 5 avril 2011.</p> <p><i>Sinon, quel est le degré d'atteinte de la ou les cible(s) :</i></p>	<p>OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/></p>																
<p>11.2 Cet effet se fait-il sentir sur la totalité ou sur une partie de l'objet visé ?</p> <table border="0"> <thead> <tr> <th></th> <th>Totalité</th> <th>Partiel</th> <th>Non applicable</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td><u>Population concernée</u> :</td> <td><input type="checkbox"/></td> <td><input checked="" type="checkbox"/></td> <td><input type="checkbox"/></td> </tr> <tr> <td><u>Territoire</u> :</td> <td><input checked="" type="checkbox"/></td> <td><input type="checkbox"/></td> <td><input type="checkbox"/></td> </tr> <tr> <td><u>Objectif</u> :</td> <td><input type="checkbox"/></td> <td><input checked="" type="checkbox"/></td> <td><input type="checkbox"/></td> </tr> </tbody> </table>		Totalité	Partiel	Non applicable	<u>Population concernée</u> :	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<u>Territoire</u> :	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<u>Objectif</u> :	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Totalité	Partiel	Non applicable														
<u>Population concernée</u> :	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>														
<u>Territoire</u> :	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>														
<u>Objectif</u> :	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>														
<p>11.3 Décrivez sommairement l'effet de l'action sur l'objectif : L'étude d'opportunité a été déposée le 5 avril 2011 et conclut à la pertinence d'analyser la faisabilité de mettre en place une nouvelle protection spécifique pour le secteur maraîcher biologique. Cette étude serait réalisée dans le cadre de travaux futurs visant à réviser l'étendue des couvertures dans les cultures maraîchères. Cette action est donc en lien avec l'objectif 18 de la Stratégie gouvernementale de développement durable qui consiste notamment à intégrer les impératifs du développement durable dans les stratégies et les plans d'aménagement et de développement régionaux et locaux, ainsi qu'avec l'objectif 21 qui consiste à renforcer la conservation et la mise en valeur du patrimoine culturel et scientifique.</p>																	
<p>11.4 Qualifiez cet effet :</p> <p>FAIBLE <input checked="" type="checkbox"/> FORT <input type="checkbox"/> MOYEN <input type="checkbox"/> TRÈS FORT <input type="checkbox"/></p> <p><i>Expliquer la réponse donnée ci-dessus :</i> L'impact de l'action sur l'atteinte de l'objectif est réel mais faible, car celle-ci a été réalisée uniquement pour un secteur particulier (secteur maraîcher biologique), qui comporte peu d'entreprises agricoles.</p>																	
<p>11.5 Cette action a-t-elle été initialement mise de l'avant :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Spécifiquement dans le cadre du Plan d'action de développement durable en vue de contribuer à l'atteinte de cet objectif de la Stratégie <input checked="" type="checkbox"/> ➤ Dans un autre cadre d'intervention (politique, plan, programme, etc.) <input type="checkbox"/> <p>Bien que l'action ait été initialement prévue dans un autre cadre d'intervention, son ajout dans votre plan d'action de développement durable, représente-t-il une <u>valeur ajoutée</u> pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> • La réalisation de l'action : <input checked="" type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON • Le suivi et la reddition de comptes : <input checked="" type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON • L'effet total obtenu : <input checked="" type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON <p><i>Précisez si nécessaire :</i> Étant donné que cette action a été déterminée spécifiquement dans le cadre du Plan d'action de développement durable, sa mise en œuvre représente une valeur ajoutée.</p>																	

N° Objectif gouvernemental : 19

N° et Libellé de l'action :

26 Prendre position sur la réalisation d'une protection en assurance production couvrant la mortalité animale

QUESTION 11 EFFET D'UNE ACTION COMPLÉTÉE SUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE LA STRATÉGIE	
11.1 Avez-vous atteint la ou les cibles de l'action?	OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>
<i>Sinon, quel est le degré d'atteinte de la ou les cible(s) :</i>	
11.2 Cet effet se fait-il sentir sur la totalité ou sur une partie de l'objet visé ?	
	Totalité Partiel Non applicable
<u>Population concernée</u> :	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>
<u>Territoire</u> :	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>
<u>Objectif</u> :	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>
11.3 Décrivez sommairement l'effet de l'action sur l'objectif : Cette action est traitée dans le Plan d'exploitation 2010-2011 avec l'action 1.2.4.1 qui consiste à <i>Statuer sur l'ajout d'une nouvelle protection couvrant la mortalité animale</i> . L'étude d'opportunité a été déposée en décembre 2010 au conseil d'administration et a conduit à la décision qu'aucune nouvelle protection visant à couvrir la mortalité animale ne sera ajoutée en assurance production. Cette action est en lien avec l'objectif 19 qui consiste notamment en renforcer la viabilité et la résilience des collectivités rurales.	
11.4 Qualifiez cet effet :	
FAIBLE <input type="checkbox"/> FORT <input type="checkbox"/> MOYEN <input type="checkbox"/> TRÈS FORT <input type="checkbox"/>	
<i>Expliquer la réponse donnée ci-dessus : N/A, car ne conduira pas à la mise en œuvre d'une protection en assurance production couvrant la mortalité animale.</i>	
11.5 Cette action a-t-elle été initialement mise de l'avant :	
➤ Spécifiquement dans le cadre du Plan d'action de développement durable en vue de contribuer à l'atteinte de cet objectif de la Stratégie	<input type="checkbox"/>
➤ Dans un autre cadre d'intervention (politique, plan, programme, etc.)	<input checked="" type="checkbox"/>
Bien que l'action ait été initialement prévue dans un autre cadre d'intervention, son ajout dans votre plan d'action de développement durable, représente-t-il une <u>valeur ajoutée</u> pour :	
• La réalisation de l'action :	OUI <input type="checkbox"/> NON <input checked="" type="checkbox"/>
• Le suivi et la reddition de comptes :	OUI <input type="checkbox"/> NON <input checked="" type="checkbox"/>
• L'effet total obtenu :	OUI <input type="checkbox"/> NON <input checked="" type="checkbox"/>
<i>Précisez si nécessaire :</i>	

N° Objectif gouvernemental : 23

N° et Libellé de l'action :

29 Faire connaître, sur les marchés étrangers, notre savoir-faire et nos technologies.

QUESTION 11 EFFET D'UNE ACTION COMPLÉTÉE SUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE LA STRATÉGIE	
11.1 Avez-vous atteint la ou les cibles de l'action?	OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>
<i>Sinon, quel est le degré d'atteinte de la ou les cible(s) :</i>	
11.2 Cet effet se fait-il sentir sur la totalité ou sur une partie de l'objet visé ?	
	Totalité Partiel Non applicable
<u>Population concernée</u> :	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>
<u>Territoire</u> :	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>
<u>Objectif</u> :	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
11.3 Décrivez sommairement l'effet de l'action sur l'objectif : Cette action était complétée au 31 mars 2009. Deux contrats et sept projets ont été réalisés. Cette action est en lien avec l'objectif 23 qui consiste à intensifier la coopération avec les partenaires nationaux et internationaux sur des projets intégrés de développement durable. Cette action est terminée dans le Plan d'action de développement durable 2008-2013. Toutefois, elle se poursuit dans le Plan d'exploitation 2010-2011 au niveau de l'action 4.1.1.2 Réaliser des projets sur les marchés étrangers.	
11.4 Qualifiez cet effet :	
FAIBLE <input checked="" type="checkbox"/> FORT <input type="checkbox"/> MOYEN <input type="checkbox"/> TRÈS FORT <input type="checkbox"/>	
<i>Expliquer la réponse donnée ci-dessus : L'impact de l'action sur l'atteinte de l'objectif est réel, mais faible en fonction des trois critères ci-haut. En effet, les projets ont été initiés à l'étranger par la FADQ, soit à l'extérieur du territoire du Québec. Ils ne sont donc pas dédiés à la population québécoise. Toutefois, l'action atteint partiellement l'objectif gouvernementale 23 (Intensifier la coopération avec les partenaires nationaux et internationaux sur des projets intégrés de développement durable), car elle concerne des projets de coopération avec des partenaires internationaux, particulièrement des pays en voie de développement. Dans le cadre de ces projets, la FADQ partage son expertise en matière d'assurance, de financement, de géomatique, et d'autres champs d'expertise qu'elle détient, ce qui contribue à revitaliser l'agriculture dans ces pays, rejoignant ainsi la dimension économique du développement durable.</i>	
11.5 Cette action a-t-elle été initialement mise de l'avant :	
➤ Spécifiquement dans le cadre du Plan d'action de développement durable en vue de contribuer à l'atteinte de cet objectif de la Stratégie	<input type="checkbox"/>
➤ Dans un autre cadre d'intervention (politique, plan, programme, etc.)	<input checked="" type="checkbox"/>
Bien que l'action ait été initialement prévue dans un autre cadre d'intervention, son ajout dans votre plan d'action de développement durable, représente-t-il une <u>valeur ajoutée</u> pour :	
• La réalisation de l'action :	OUI <input type="checkbox"/> NON <input checked="" type="checkbox"/>
• Le suivi et la reddition de comptes :	OUI <input type="checkbox"/> NON <input checked="" type="checkbox"/>
• L'effet total obtenu :	OUI <input type="checkbox"/> NON <input checked="" type="checkbox"/>
<i>Précisez si nécessaire :</i>	

N° Objectif gouvernemental : 25

N° et Libellé de l'action :

31 Participer à la planification et à la concertation au niveau régional

QUESTION 11		EFFET D'UNE ACTION COMPLÉTÉE SUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE LA STRATÉGIE	
11.1 Avez-vous atteint la ou les cibles de l'action?		OUI <input checked="" type="checkbox"/>	NON <input type="checkbox"/>
<i>Sinon, quel est le degré d'atteinte de la ou les cible(s) :</i>			
11.2 Cet effet se fait-il sentir sur la totalité ou sur une partie de l'objet visé ?			
	Totalité	Partiel	Non applicable
<u>Population concernée</u> :	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<u>Territoire</u> :	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<u>Objectif</u> :	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
11.3 Décrivez sommairement l'effet de l'action sur l'objectif : Cette action était complétée au 31 mars 2010. Un répertoire de chaque région a été réalisé. Les orientations relatives aux participations de la FADQ ont été fixées dans le Plan stratégique 2009-2012 à un minimum d'une participation par région administrative. Cette action est en lien avec l'objectif 25 qui consiste à accroître la prise en compte des préoccupations des citoyens dans les décisions. Cette action est terminée dans le Plan d'action de développement durable 2008-2013. Toutefois, elle se poursuit dans le Plan d'exploitation 2010-2011 au niveau de l'objectif 2.2.1 <i>Appuyer les initiatives de concertation afin de dynamiser le développement du secteur agricole.</i>			
11.4 Qualifiez cet effet :			
FAIBLE	<input checked="" type="checkbox"/>	FORT	<input type="checkbox"/>
MOYEN	<input type="checkbox"/>	TRÈS FORT	<input type="checkbox"/>
<i>Expliquer la réponse donnée ci-dessus : L'impact de l'action sur l'atteinte de l'objectif est faible mais réel, car ces participations à des groupes du secteur agricoles et agroalimentaire ont une portée régionale dans chacune des régions administratives.</i>			
11.5 Cette action a-t-elle été initialement mise de l'avant :			
➤ Spécifiquement dans le cadre du Plan d'action de développement durable en vue de contribuer à l'atteinte de cet objectif de la Stratégie		<input checked="" type="checkbox"/>	
➤ Dans un autre cadre d'intervention (politique, plan, programme, etc.)		<input checked="" type="checkbox"/>	
Bien que l'action ait été initialement prévue dans un autre cadre d'intervention, son ajout dans votre plan d'action de développement durable, représente-t-il une <u>valeur ajoutée</u> pour :			
• La réalisation de l'action :	OUI <input checked="" type="checkbox"/>	NON	<input type="checkbox"/>
• Le suivi et la reddition de comptes :	OUI <input checked="" type="checkbox"/>	NON	<input type="checkbox"/>
• L'effet total obtenu :	OUI <input checked="" type="checkbox"/>	NON	<input type="checkbox"/>
<i>Précisez si nécessaire :</i>			

Annexe - Indicateurs de performance administrative - Explication des termes soulignés (Version 2010-2011)

REDDITION DE COMPTES

CONSEIL : Conservez les pièces justificatives pour l'exercice de reddition de comptes qui aura lieu du 1^{er} mai au 30 juin 2011 (pour mesurer les gestes posés entre le 1^{er} avril 2010 et le 31 mars 2011).

Dans le cas des fiches techniques, l'information sur la documentation des gestes posés est précisée à l'annexe de chacune des fiches.

Dans le cas des achats, et pour les organisations qui utilisent le système comptable SAGIR, une directive ministérielle pourrait définir les éléments d'information à inscrire lors de la saisie des factures afin de retracer les achats répondant aux critères identifiés dans les fiches techniques.

Question 0 :

Période différente :

Répondre à cette question si votre année financière ne correspond pas à l'année financière habituelle au gouvernement, laquelle est du 1^{er} avril au 31 mars.

Si c'est le cas, votre période de référence peut correspondre à l'année civile (1^{er} janvier au 31 décembre) ou à une autre

période de l'année. Indiquer ici les dates de début et de fin de la période de référence officielle de votre organisation.

Dans le questionnaire que vous recevrez le 1^{er} mai 2011, ce champ sera déjà complété avec l'information recueillie lors de la collecte 2008-2009 déjà disponibles au BCDD.

Question 1 :

Nombre total d'employés :

Indiquer ici le nombre de « personnes » à l'emploi de votre organisation, idéalement en fin d'exercice.

Il s'agit des employés réguliers et occasionnels. Un emploi régulier est un emploi permanent ou en voie de le devenir (temporaire). Si vous ne disposez pas du nombre de personnes, vous pouvez utiliser le nombre d'ETC (équivalent temps complet) réellement utilisés. Vous pourrez le préciser dans la section « Commentaires ». Aux fins de calcul des ratios par le BCDD, le nombre d'ETC sera alors assimilé au nombre de personnes.

Le questionnaire que vous recevrez le 1^{er} mai 2011 donnera en référence l'information sur votre nombre d'employés en 2009-2010 disponible au BCDD.

Fonctions non juridictionnelles :

Cette question fait référence au 3^{ième} alinéa de l'article 3 de la Loi sur le développement durable qui précise que les organismes de l'ordre administratif institués pour exercer des fonctions juridictionnelles ne sont couverts par les dispositions de la Loi sur le développement durable que pour leurs fonctions non juridictionnelles. Ils sont donc couverts pour leurs fonctions administratives uniquement. Toutefois, ces organisations peuvent adopter une démarche de développement durable plus large, sans être tenues de rapporter publiquement (rapport annuel ou autrement) comme le prévoit la Loi sur le développement durable.

Dans le questionnaire que vous recevrez le 1^{er} mai 2011, ce champ sera déjà complété avec l'information déjà disponible au BCDD.

Question 2 :

Pour cette question, il est particulièrement important que, dans l'élaboration de votre Plan d'action de développement durable, vous ayez respecté les instructions complémentaires au **Guide d'élaboration d'un Plan d'action de développement** qui vous ont été transmises en janvier 2008. De façon plus particulière, il est important de respecter le libellé de l'action, l'indicateur ainsi que les cibles qui sont indiquées pour les activités incontournables 1 et 2.

Inscrite (Action inscrite dans votre Plan d'action) :

Il s'agit du Plan d'action de développement durable adopté et publié par votre organisation : Une action peut être inscrite, sans que sa mise en œuvre soit débutée.

Débuté ou poursuivi des gestes :

- Notez qu'il s'agit ici des gestes qui permettent de mettre en œuvre une action de votre Plan d'action de

développement durable ou de gestes visés par les Indicateurs annuels de performance administrative 2010-2011 (questions 4, 5, 8 et 9).

- Vous avez débuté un geste si vous l'avez entrepris (sans nécessairement le compléter) au cours de l'année qui fait l'objet du rapport (donc, pour une première fois).
- Vous l'avez poursuivi s'il poursuit un geste débuté (entrepris) pour une première fois au cours d'un exercice financier précédent.

Dans le questionnaire que vous recevrez le 1^{er} mai 2011, la première section (action inscrite au Plan d'action) sera déjà complétée avec l'information disponible au BCDD. Vous devrez compléter la deuxième section (gestes posés dans l'année).

Question 3 :

Formellement (Utilisé formellement la démarche) :

Signifie avoir réalisé la démarche décrite dans le **Guide d'élaboration d'un Plan d'action de développement durable** que vous devez utiliser en vertu du décret gouvernemental 2080-2007, c'est-à-dire, avoir à la fois entrepris et 1) inclus les éléments indiqués dans le Guide comme étant obligatoires, 2) avoir respecté le modèle de présentation de votre plan d'action et 3) avoir utilisé le visuel

gouvernemental, tout en ayant 4) rencontré les instructions complémentaires faisant l'objet de mises à jour officielles (janvier et mars 2008), dont plus particulièrement 5) avoir utilisé les libellés pour les activités incontournables 1 et 2, donc pour contribuer aux objectifs 1 et 6 de la Stratégie gouvernementale.

Dans le questionnaire que vous recevrez le 1^{er} mai 2011, cette partie du questionnaire sera complétée avec l'information disponible au BCDD.

Dans le cas du **Guide pour la prise en compte des principes de développement durable** (Version de janvier 2009) il est important d'avoir respecté la démarche proportionnée indiquée et d'avoir utilisé les grilles ou leur équivalent.

Dans le cas du **Formulaire de cueillette d'information et d'expérimentations sur la prise en compte des principes de développement durable**, il est important que vous ayez préalablement transmis au BCDD le ou les formulaires complétés.

Dans le questionnaire que vous recevrez le 1^{er} mai 2011, cette partie du questionnaire sera déjà complétée avec l'information disponible au BCDD. Vous pourrez utiliser la partie « Commentaires » pour signaler d'autres utilisations, et transmettre alors en même temps d'autres formulaires complétés.

Dans le cas du **Guide pour un financement responsable**, il est important d'avoir respecté la démarche proportionnée indiquée et d'avoir utilisé les grilles ou leur équivalent. Le guide peut aussi avoir été formellement utilisé à d'autres fins que la révision des programmes de financement.

Question 4 :

Notes complémentaires :

- 1) Vous trouverez progressivement sur l'Extranet Développement durable des exemples d'outils de sensibilisation produits par des ministères et organismes.
- 2) Notez que le **nombre d'employés** rejoints ou sensibilisés ne sera pas colligé en 2009-2010 car la proposition faite au CIDD précise que la mesure gouvernementale du taux de sensibilisation ne sera réalisée qu'une seule fois et globalement au début de 2011.

Utilisé (avoir utilisé des outils) :

Il peut s'agir 1) d'un outil que vous avez développé vous-mêmes, 2) d'un outil développé ou rendu disponible par le Bureau de coordination du développement durable (BCDD) (sur l'Extranet Développement durable), ou 3) d'un outil développé à l'externe que vous aurez adapté à vos besoins.

Distincts (deux outils distincts) :

Il doit s'agir de deux outils différents et ce même si un ou plusieurs outils sont utilisés à plusieurs reprises. Il peut, par exemple, s'agir de deux numéros distincts d'un bulletin, de deux chroniques, de deux concours, etc., ou de toute variation parmi ces outils (par exemple, un bulletin et un concours).

Critères de base (répondant aux critères de base) :

Ce respect est obligatoire. Les critères ont été définis avec les membres du Groupe de travail sur la sensibilisation et la

formation. Les critères de base sont de deux catégories : le contenu minimal et la mesure des résultats :

- **Contenu minimal** : Les outils ou activités comportent un ou plusieurs des éléments et contenus suivants : Présentation de la démarche (concept et démarche gouvernementale) / de la Loi (dimensions, définition, principes, ...), de la Stratégie (vision, enjeux, orientations, objectifs, ...) / de votre Plan d'action de développement durable (liens avec mission et plan stratégique, contribution aux objectifs gouvernementaux, un aspect de votre Plan d'action, présentation des réalisations, ...).

Sans être obligatoire, chaque outil ou activité devrait s'inscrire dans une démarche planifiée et adaptée aux catégories de personnel ciblées et être profitable à plusieurs organisations.

- **Mesure des résultats** : Les « outils » doivent prévoir un mécanisme de mesure du taux d'employés sensibilisés (sondage, concours, rétroaction qui démontre l'appropriation, ...). Au cours de l'année, à chaque occasion, les « activités » rejoignent au minimum le personnel d'un même lieu physique ou d'une même unité administrative ou au moins 20 % du personnel.

Activités d'accueil :

Il peut s'agir de sessions formelles d'accueil de nouveaux employés, mais également, plus particulièrement pour les plus petites organisations, d'activités d'autre nature adaptées à vos besoins.

Question 5 :

Notes complémentaires :

1. Chacun des MO est responsable de comptabiliser et de rapporter annuellement le pourcentage des personnels ciblés qui a suivi une formation traitant de l'un et l'autre des contenus de référence.
 2. Les MO peuvent rapporter rétroactivement avant le 31 mars 2010 le pourcentage de leurs personnels ciblés qui ont suivi une ou des sessions de formation. Dans de tels cas, ces formations auront été d'une durée minimale d'une heure.
 3. Les sessions de formation suivies après le 1^{er} avril 2010 peuvent toutefois être d'une durée variable.
- 5.1 Formations traitant de la démarche gouvernementale de développement durable et la prise en compte des principes de développement durable

Formation : Il s'agit d'une activité structurée composée d'une présentation, d'échanges et de rétroactions des participants.

Tenu : Il peut s'agir d'une session de formation que vous avez organisée et tenue vous-même ou à laquelle vous avez été convié ou organisée par le BCDD comme formateur.

Personnels ciblés :

Les personnels ciblés, quels que soient leurs corps d'emploi sont, selon la ligne directrice pour les formations de développement durable établie par le CIDD le 4 juin 2010, ceux dont les tâches sont reliées directement à 1) l'encadrement (gestionnaires); 2) la planification stratégique ou opérationnelle; 3) l'élaboration et l'analyse de projets, programmes, politiques et la réalisation d'avis, d'appels d'offres et de leurs suivis; 4) l'organisation d'événements, de colloques, de congrès ou de réunions; 5) la rédaction communicationnelle et organisation et 6) une autre catégorie de tâches jugée pertinente par l'organisation, s'il y a lieu.

Nombre de personnes ciblées :

Vous devez établir, dès que possible, le nombre de personnes qui font partie de ces personnels ciblés, de manière à pouvoir orienter votre stratégie de formation en conséquence et la suivre annuellement. La cible visé que 50 % des personnels ciblés aient suivi une formation, traitant des deux contenus de références présentés ci-après, d'ici le 31 mars 2013. Le pourcentage final, des personnes formées parmi les personnels ciblés de votre organisation, sera établi à partir des effectifs présents en mars 2013. Cette évaluation sera réalisée par votre organisation.

Démarche gouvernementale de développement durable :

Connaissances et informations relatives à la Stratégie (enjeux, orientations, objectifs), la réalisation des plans d'action des MO et/ou la reddition de comptes et la Politique administrative pour un gouvernement écoresponsable.

inscrits dans la Loi sur le développement durable et la Stratégie, à la compréhension des concepts, leurs définitions et au processus de prise en compte dans l'analyse de politiques, programmes, projets ou autres activités.

Prise en compte des principes de développement durable :

Connaissance et apprentissage faisant référence explicitement aux principes de développement durable

5.4 Participé à une formation sur l'élaboration d'un Système ou d'un Cadre de gestion environnementale.

Question 6 :

Il s'agit du dernier rapport annuel de votre organisation publié au plus tard le 31 mars 2011.

La section distincte doit correspondre substantiellement aux dispositions du **Document de soutien à la préparation du rapport annuel de gestion** publié par le Secrétariat du Conseil du trésor.

Question 7 :

Voir sur l'[Extranet Développement durable](#) :

- Document synthèse pour l'élaboration et la mise en œuvre d'un SGE et d'un CGE;
- **Document type sur un Cadre de gestion environnementale;**
- Fiche technique « Cadre ou Système de gestion environnementale »;
- Système de gestion environnementale (SGE) du MDDEP.

vous vous soyez engagé à vous doter d'un Cadre ou d'un Système de gestion environnementale.

Le terme « objectif » peut également référer au fait que vous pouvez démontrer que vous avez formellement pris des décisions d'organisation indiquant que vous vous doterez d'un Cadre ou d'un Système de gestion environnementale d'ici 2011, mais que vous n'avez pas nécessairement inscrit un tel « geste » dans votre Plan d'action.

Objectif :

Le terme objectif ne réfère pas aux objectifs de la stratégie gouvernementale. Il réfère d'abord au fait que vous ayez ou non inscrit un « geste » ou une action spécifique à cet effet dans votre Plan d'action de développement durable ou que

Adopté

Adopté compris dans le sens que votre Cadre ou votre Système de gestion environnementale a été entériné par les autorités de votre organisation au cours de l'année de référence pour laquelle vous rapportez.

Question 8 :

Installations pour vidéoconférences :

- [Installations pour vidéoconférence accessibles](#) : Toutes les installations et technologies permettant de tenir des rencontres à distance, en mode visuel, entre deux employés ou plus de votre organisation et avec vos clientèles.
- [Majorité du personnel concerné](#) : majorité dans le sens de plus de 50 % de tout le personnel concerné. Concerné signifiant minimalement les personnels qui ont à se déplacer dans le cadre de leurs activités régulières.

programme équivalent de récupération en vue de leur recyclage.

Réduction de la consommation d'eau embouteillée au bureau : [activité de sensibilisation](#)

Cette question s'adresse aux organisations qui achètent en 2010-2011 des bouteilles d'eau. Si vous avez cessé complètement le recours à ce type d'approvisionnement, inscrire N/A (ne s'applique pas). Si non, avez-vous réalisé des activités de sensibilisation auprès de votre personnel?

Impression recto verso automatisée :

Accès à un système de récupération multimatières :

- [Au moins 60 % de votre personnel](#) : Les systèmes de récupération multimatières sont relativement facilement disponibles dans les grands centres urbains, mais les conditions requises ne sont pas toujours présentes dans les centres régionaux. Si une partie importante de votre personnel est logée dans des édifices situés en dehors des agglomérations de Québec et de Montréal, vous ne pourrez peut-être pas généraliser l'implantation de systèmes de récupération multimatières au cours de la présente année financière. Vous pourrez cocher le présent geste comme étant réalisé si au moins 60 % de votre personnel a accès physiquement à un tel système au cours ou à la fin de l'année de référence pour laquelle vous rapportez.
- Accès à [un système de récupération multimatières](#) : Service complémentaire à un programme en place de récupération des papiers permettant également la récupération du plastique, du verre et du métal (PVM) offert dans le cadre du programme Visez Juste (<http://www.recyc-quebec.gouv.qc.ca/Upload/Publications/Fiche-Visez-juste.pdf>) opéré par RECYC-QUÉBEC et la Société immobilière du Québec. Il peut également s'agir d'un

- [Directives ou processus](#) : Cochez oui si l'impression recto verso automatisée est bien implantée dans votre organisation que ce soit suite à une directive formelle, ou dans le cadre d'un processus mis en place par vos responsables des ressources informationnelles, et ce même si la date d'implantation est antérieure à 2008-2009. Vous devez vous être assuré que les responsables de la gestion du parc informatique de votre organisation ont pris les dispositions physiques pour que chacun des postes de travail (ordinateur) de votre organisation soit configuré pour imprimer en mode recto verso de façon automatisée. Dans ces cas, l'impression en mode recto peut être faite manuellement par chaque utilisateur, mais l'ordinateur reprend la configuration recto verso par la suite. Vous pouvez vous doter d'une politique interne qui permet d'autoriser certaines dérogations qui doivent être exceptionnelles (ex : documents légaux). Le résumé du projet mené en 2007 au MDDEP est susceptible de vous aider. (Disponible dans l'Extranet Développement durable)

- [Majorité des équipements](#) : Plus de 50 % des ordinateurs, qu'ils soient branchés à des imprimantes locales ou en réseau.

Question 9 :

Acquisition de papiers et de cartons recyclés

Chacune des catégories : Bien que les 4 catégories de papiers doivent être atteintes en vertu des décisions gouvernementales, pour 2010-2011, vous serez considéré comme ayant réalisé un des 3 gestes requis par la question

9 si vous atteignez la cible pour au moins 1 des 4 catégories de papiers et cartons.

Intégration de dispositions environnementales ou écoresponsables aux contrats d'approvisionnement.

Question 10 :

Bien distinguer les ACTIONS qui contribuent à l'atteinte des objectifs gouvernementaux et les GESTES par lesquels elles se déclinent. L'information sur les gestes n'est pas colligée centralement.

Action débutée / poursuivie / complétée / retirée :

- Vous rapportez ici sur la mise en œuvre des actions inscrites dans la version publique du Plan d'action de développement durable de votre organisation. Notez que vous pouvez en tout temps bonifier votre Plan d'action en ajoutant une nouvelle action sous réserve de faire adopter cet ajout par les autorités qui ont adopté le plan d'action initial et d'apporter les ajustements au document en ligne sur votre site Internet (en précisant qu'il s'agit d'une version modifiée).
- Une action est débutée si vous avez entrepris sa mise en œuvre (sans nécessairement la compléter) au cours de l'année qui fait l'objet du rapport, donc pour une première fois.
- Une action est poursuivie si elle a été entreprise au cours d'un exercice financier précédent et que sa réalisation a continué : ce terme remplace action posée.

- Une action est complétée si vous avez atteint la cible que vous vous étiez fixée et que les gestes qui permettent la mise en œuvre de cette action sont tous complétés.
- Une action est retirée si votre organisation en arrive à la conclusion qu'elle ne pourra pas la réaliser, ou si une action plus pertinente peut la remplacer. Dans tous les cas, vous devrez rapporter dans votre rapport annuel de gestion les gestes posés à l'égard de cette action et les raisons pour lesquelles elle a été retirée ou remplacée.

Dans le questionnaire que vous recevrez le 1^{er} mai 2011, certaines parties de la question 10 (libellés, indicateurs, cibles) seront déjà complétées avec l'information disponible au BCDD. Vous pourrez utiliser la partie « Commentaires » pour signaler toute modification.

Vous devrez compléter la partie relative au statut de chaque action au 31 mars 2011 (débutée, poursuivie, complétée, retirée).

Question 11

Population concernée :

Totalité : L'action exerce un effet sur l'ensemble de la population du Québec. Il peut arriver cependant que seulement une partie de cette population s'en prévale.

Partiel : L'action vise une partie seulement de la population. Par exemple, une action entreprise pour les employés de l'organisation ou une action qui vise spécifiquement un groupe de personnes

Territoire

Totalité : L'action exerce un effet sur l'ensemble du territoire du Québec comme par exemple, une politique ou une stratégie gouvernementale.

Partiel : L'action est concentrée et se fait sentir en un ou des lieux spécifiques, dans des installations propres à l'organisation ou sur une partie du territoire québécois.

Objectif

Totalité : L'action exerce un effet sur la totalité de l'objectif de la Stratégie.

Partiel : L'action exerce un effet sur une partie de l'objectif. Par exemple, pour l'objectif 9, l'action pourrait viser soit la responsabilité sociale ou l'écoconditionnalité.

Il s'agit de qualifier au mieux l'effet sur l'atteinte de l'objectif.

Un effet est qualifié de très fort lorsque son impact est significatif sur l'ensemble d'un objectif, comme par exemple, l'application d'une politique ou d'un plan d'action sectoriels ou toutes autres mesures exerçant un effet très déterminant.

À l'opposé, un effet est qualifié de faible, lorsque son impact sur l'atteinte de l'objectif est réel, mais souvent réalisée à plus petite échelle. Cet effet peut être cependant important à l'échelle de l'organisation considérant la nature de ses activités, sa mission et surtout sa taille. Cette qualification ne porte donc pas de jugement sur la valeur d'une action. Toutes les actions sont importantes si elles contribuent à l'atteinte d'un objectif donné, principalement si on réfère à ceux de la première orientation « Informer, sensibiliser, éduquer, innover ».

Valeur ajoutée : Le fait d'avoir inclue cette action dans votre plan d'action de développement durable a-t-il favorisé et amélioré :

1. la réalisation de cette action;
2. son suivi et la reddition de comptes;
3. globalement l'effort soutenu?

Indicateurs annuels de performance administrative 2010-2011

**Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs
Bureau de coordination du développement durable**

Info.developpementdurable@mddep.gouv.qc.ca